

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4141 du Jeudi 1^{er} Septembre 2022 - 70^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

OPPOSITION PARLEMENTAIRE

L'UPADS et l'UDH- Yuki en tandem à l'Assemblée



Pascal Tsaty-Mabiala (P.3)

EDITORIAL

NGABE (DEPARTEMENT DU POOL)

Assistance du Gouvernement aux populations déplacées de Kwamouth, en RDC

(P.3)

ANGOLA

Dernier hommage à José Eduardo Dos Santos

(P.7)

EDUCATION

Le Congo participe au sommet mondial sur l'éducation

(Page 13)

CONFERENCE SUR LA VIERGE MARIE

Catholiques et musulmans se mettent ensemble pour parler de Marie

Ensemble avec Marie, chrétiens et musulmans. (P.10)



DU NOUVEAU À DGC
Diriger - Gérer - Communiquer

OUVERTURE ET LANCEMENT EN NOVEMBRE 2022

DE LA FILIÈRE
GESTION HÔTELIÈRE ET RESTAURATION
En Partenariat avec des Grands Hôtels et Restaurants du CONGO

Pour l'obtention d'une Licence Pro

Options: *MARKETING & GESTION HÔTELIÈRE
* ART CULINAIRE, ART DE TABLE & DE SERVICE

3 ans
DE FORMATION EN ALTERNANCE

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES
POUR LES ÉLÈVES EN CLASSE DE TERMINALE OU TITULAIRES D'UN BAC
TOUTES SÈRES COMPOSÉES

En face du Lycée Victor Augagneur

05 620 8579 06 902 99 55
05 523 46 60 06 838 35 42

www.dgc-congo.com

OFFICE NOTARIAL DE MAITRE Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA

01 Rue Kikouimba Mougali - Arrondissement 4
BP. 13 865-Tél. 06.665.65.90-05.558.52.96-05.453.03.93
E-mail bouboutouetude@gmail.com (République du Congo).

NB ELIKIA SERVICES SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE INSERTION LEGALE

Suivant Acte Authentique en date du 02 Juin deux mil vingt deux reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de la Plaine, le 02 Juin deux mil vingt deux, folio 099/10, numéro 2194, il a été constitué une Société Commerciale dont les caractéristiques suivantes:

Forme Juridique: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Dénomination Sociale: NB ELIKIA SERVICES S.A.R.L.U. Siège Social : La Société est fixé à Brazzaville, 61 rue Batékés Q.34 Poto-poto (République du Congo).

Capital Social: Un million de francs cfa, divisé en cent parts de dix mille francs cfa chacune, entièrement souscrites.

Objet Social: La Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger: COMMERCE GENERAL: Import-export-Fourniture de Location du personnel - Travaux publics - Bâtiment - Assainissement - Vente des voitures.

Durée: La durée de la Société est de quatre vingt dix neuf (99) ans, à compter de son immatriculation au Registre de

Commerce et du Crédit Mobilier.

Apports en numéraire: Par acte portant déclaration notariée de souscription et de versement de parts, reçu par le Notaire soussigné, le 02 Juin 2022 et enregistré le 02 Juin de la même année, Folio 099/10 sous le no 2195 correspondant à la libération intégrale des parts souscrites.

Administration: La Société est administrée par Madame OKO née ICKONGA Espérance Danielle Raphaëlle avec les pouvoirs les plus étendus en pareilles matières.

Dépôt au Greffe: Les pièces constitutives ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 02 Juin 2022.

Immatriculation: La Société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 16 Juin deux mil vingt deux sous le numéro CG deux mil vingt deux sous le numéro CG-BZV-01-2022-B13-00235.

POUR INSERTION

Me J.B. BOUBOUTOU BEMBA
Notaire

Etude de Maitre Alain MON GO MOMBOULY, NOTAIRE

Titulaire d'un office Notarial sis à Brazzaville 93, Avenue de l'Indépendance, Rez-De-Chaussée des Immeubles Elenga Charly, en diagonale de l'Ambassade de la R.D.C, Poto-Poto Centre-Ville B.P.: 2134
Tel: (242) 05 558 30 17/06 660 49 96 104 402 20 11 Email: alainmongo 2001@yahoo.fr

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 03 Février l'an deux mil vingt deux reçus par le Notaire soussigné; il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée enregistrée au domaine enregistré au domaine, le 01 Juillet 2022, F 121/5 sous le numéro 1529 aux caractéristiques suivantes:

- Dénomination Sociale: «FRIGO CLIM SOLAR» SARL

- Capital Social: DIX MILLION (10.000.000 FCFA) DE FCFA divisé en MILLE PARTS de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune, libérées en totalité.

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville 05, Avenue Galiéni (ex CIB), Immeuble Imprimerie AYESSA; Quartier Mpila; Arrondissement VI-Talangai,

Objet social:
• Commercialisation, installation et maintenance du matériel et équipements énergétiques et électromécaniques;

• Froid, climatisation et Fluides

(HVAC-R);
• Protection incendie;

• Energies renouvelables;
Et en général toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement et indirectement à l'objet social.

Durée: quatre vingt dix neuf (99) années à compter de son immatriculation au Registre de Commerce.

Gérance: La Société a pour Gérant statutaire Monsieur Jean IMBOUA.

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 08 Juillet 2022 sous

le numéro RCCM: CG-BZV-01-2022-B12- 00168.

Pour avis

Maître Alain MONGO
MOMBOULY
Notaire.

OFFICE NOTARIAL DE Maitre Bedel KAMBA
12, allée des acacias, Centre-ville Brazzaville, à côté du marché plateau.
E-Mail: office.bedelkamba@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE L'IMMOBILIER

«SCI SODIM»

Société Civile Immobilière, au capital de Cent millions (100.000.000) francs CFA, dont le siège social est fixé à Kouilou, village Yanga, République du Congo.

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Bedel KAMBA, Notaire Titulaire d'un office notarial sis, 12, allée des acacias, Centre-ville Brazzaville, à côté du marché plateau, en date à Brazzaville, le 14 juillet 2022, il a été constitué une société civile Immobilière dénommée SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE L'IMMOBILIER «SCI SODIM» en sigle, dont les statuts ont été enregistrés aux impôts de Mpaka, Pointe-Noire, le 18 juillet 2022, Folio 131/03, N°259, ayant des caractéristiques suivantes:
Objet: Promotion immobilière, (la jouissance et la mise en valeur, la promotion immobilière, la gestion, la construction, la location de tous immeuble au Congo et partout ailleurs, l'acquisition et la vente par vie d'apport, d'échange, d'achat ou autrement, la construction, l'installation, l'aménagement, la prise à bail à court ou à long termes avec promesse de vente de tous immeubles bitis ou non bitis pouvant servir d'une manière quelconque aux besoins et autres affaires de la société, la participation de la société dans toutes entreprises similaires ou connexes).
Capital social: le capital de la société est fixé à la somme de

CENT MILLIONS (100.000 000) de Francs CFA: divisé en 100 actions sociales de 10 000 Francs CFA, chacune numérotée de 1 à 100, toutes souscrites et libérées en numéraire ainsi qu'il résulte de la déclaration notariée de souscription et de versement établie, le 14 juillet 2022, par le Notaire soussigné.

Forme: Société Civile Immobilière.
Administration: Madame MAKOSSO née N'GANGOU NTALANI Aurelie, est nommée Gérante pour une durée illimitée.
Dépôt légal: a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, le 19 juillet 2022.

Le siège social: est fixé à Kouilou, Yanga, République du Congo.
Durée: la durée de la société est fixée à 99 ans, à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Registre du commerce: RCCM CG-PNR-01-2022-850-00011.

POUR INSERTION LEGALE
Maitre Bedel KAMBA
NOTAIRE

OFFICE NOTARIAL DE Maitre Bedel KAMBA
12, allée des acacias, Centre-ville Brazzaville, à côté du marché plateau.
E-Mail: office.bedelkamba@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE BAOBAB GENERAL TRADING HBS

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, au capital d'un million (1.000.000) francs CFA, dont le siège social est fixé à Poto-Poto, Brazzaville, 60 bis, rue Mbaka, République du Congo.

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Bedel KAMBA, Notaire Titulaire d'un office notarial sis, 12, allée des acacias, Centre-ville Brazzaville, à côté du marché plateau, en date à Brazzaville, du 20 juillet 2022, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée BAOBAB GENERAL TRADING, BGT- HBS en sigle, dont les statuts ont été enregistrés aux impôts de Mpila, Brazzaville, le 02 août 2022, Folio 199/20, N°2945, ayant des caractéristiques suivantes:
Objet:

• Vente de tissu et mercerie; • Alimentation; • Vente d'appareils électroniques et électroménagers; • Agroalimentaire; • Quincaillerie.

Capital social: le capital de la société est face à la somme d'un MILLION (1.000 000) de Francs CFA, divisé en 100 actions sociales de 10 000 Francs CFA, chacune numérotée de 1 à 100, toutes souscrites et libérées en numéraire ainsi qu'il résulte de la déclaration notariée de

souscription et de versement établie, le 20 juillet 2022, par le Notaire soussigné.

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
Administration: Monsieur SALL SARRIF Mauhamadelle Habibou, est nommé Gérant pour une durée illimitée.

Dépôt légal: a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville, le 05 août 2022.

Le siège social: est fixé à Poto-Poto, Brazzaville, 60 bis, rue Mbaka, République du Congo.

Durée: la durée de la société est fixée à 99 ans, à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Registre du commerce: RCCM CG-BZV-01-2022-813-00292.

POUR INSERTION LEGALE
Maitre Bedel KAMBA
NOTAIRE

OFFICE NOTARIAL DE Maitre Bedel KAMBA
12, allée des acacias, Centre-ville Brazzaville, à côté du marché plateau.
E-Mail: office.bedelkamba@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE SOCIETE DES MINES DU CONGO «SO MI CO»

Société à Responsabilité limitée, au capital d'Un million (1.000.000) francs CFA, dont le siège social est fixé à Ouenzé-Brazzaville, 35 ter, rue Loukouo, République du Congo.

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Bedel KAMBA, Notaire Titulaire d'un office notarial sis, 12, allée des acacias, Centre-ville Brazzaville, à côté du marché plateau, en date à Brazzaville, du 19 juillet 2022, il a été constituée une société à Responsabilité limitée dénommée SOCIETE DES MINES DU CONGO «SO MI CO» en sigle, dont les statuts ont été enregistrés aux impôts de Mpila, Brazzaville, le 04 août 2022, Folio 144/1, N°1868, ayant des caractéristiques suivantes:

Objet:
Recherches des poly-métaux, des quartzs et d'autres minerais;
Exploitation semi industrielle des minerais;
Achat, stockage et ventes des minerais;
Exportation des minerais.

Capital social: le capital de la société est fixé à la somme d'un MILLION (1.000 000) de Francs CFA, divisé en 100 actions sociales de 10 000 Francs CFA, chacune

numérotée de 1 à 100, toutes souscrites et libérées en numéraire ainsi qu'il résulte de la déclaration notariée de souscription et de versement établie, le 19 juillet 2022, par le Notaire soussigné.

Forme: Société à Responsabilité Limitée
Administration: Monsieur Léma LONDZABEKA ENGAI, est nommé Gérant pour une durée de 4 ans.
Dépôt légal: a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville, le 08 août 2022.

Le siège social: est fixé à Ouenzé-Brazzaville, 35 ter, rue Loukouo, République
Durée: la durée de la société est fixée à 99 ans, à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Registre du commerce: RCCM CG-BZV-01-2022-812-00195.

POUR INSERTION LEGALE
Maitre Bedel KAMBA
NOTAIRE

OCEAN EXPRESS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000.000.000 de FCFA
Siège social: Avenue de Loango, B.P: 646,
Pointe-Noire, République du Congo.
R.C.C.M.: CG-PNR-ot-2004-B12-00293

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Assemblée générale ordinaire annuelle en date, à Pointe-Noire, du 29 juin 2022, enregistré à Pointe-Noire (Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 25 juillet 2022, sous le n°6313, folio 138/10, les associés ont notamment décidé de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes, Monsieur Francis KABA, pour une durée de 3 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2024, à tenir en 2025.

Dépôt dudit procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2022-D-00849 L'inscription modificative de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire a été enregistrée sous le numéro CGPNR-ot-2022-M-00999.

Pour avis,

Le Gérant

NGABE (DEPARTEMENT DU POOL)

Assistance du Gouvernement aux populations déplacées de Kwamouth, en RDC

Le conflit foncier qui oppose les ethnies Tékés et Yakas, dans le village de Kwamouth, province du Bandundu, en RDC, a entraîné le déplacement de 625 personnes dont 192 à Ngabé centre et les autres déplacés dans les différents villages que compte le district. Dépêchée par le Gouvernement, la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, s'est rendue à Ngabé, le mercredi 24 août dernier pour, non seulement évaluer la situation humanitaire, mais aussi apporter l'assistance aux populations déplacées. Elle était accompagnée de la représentante du HCR au Congo, Mme Elisabeth Ravetto.

C'est aux environs de 11 heures que la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma est arrivée à Ngabé. Elle a été accueillie à sa descente d'hélicoptère par le sous-préfet, Sylvestre René Bernard Biangoud, et le maire, Boris Basile Otini. La cérémonie s'est déroulée dans l'enceinte de la mairie d'Ignié. Seules les 60 familles (soit 192 personnes) déplacées de Kwamouth y étaient conviées. Ils étaient tous là: hommes, femmes et enfants pour recevoir l'assistance du Gouvernement, sous l'œil vigilant des éléments de la Force publique.

Kwamouth, province du Bandundu, en RDC, est situé en face de Ngabé. Cette localité est souvent en proie à des conflits fonciers, entre les Tékés et les Yakas qui disent être les originaires du village. «Les Tékés vendaient les campements agricoles aux Yakas et réclamaient par an, un sac de maïs par campement. Après, ils ont augmenté à 5 sacs. D'où la révolte des Yakas qui ne voulaient pas de cette augmentation. Voilà comment est né le conflit. Les gens s'entre-tuent à coups de machette, les fusils de chasse et bien d'autres armes blanches. Les populations sont en train d'être massacrées. Nous avons compris que ce n'était

plus un problème de redevance. Nous étions obligés de fuir le village», a expliqué Jean



Les déplacés de Kwamouth

Pierre Eleba Olela, l'un des déplacés. La ministre a insisté sur la paix, thème cher au Président de la République. D'où cette interpellation: «Venez en paix et vivez en paix sur le territoire congolais. Nous qui vous accueillons, nous vivons en paix et c'est cette paix que nous vous offrons. Laissez derrière vous tout ce qui vous a divisé jusque-là. Vivez tous en harmonie, Tékés et Yakas. Tout ce qui est disputes, conflits et menaces, vous devez tous les jeter dans le fleuve Congo. Oubliez ce qui vous divisait de l'autre côté de la rive. Soyez unis à Ngabé». Elle les a exhortés à intercéder



La ministre prenant dans ses bras les deux bébés nés à Ngabé des parents déplacés

auprès de ceux qui sont restés à Kwamouth, à ne pas s'entre-tuer pour la terre. «Elle appartient à Dieu. Nous, les vivants, nous passerons et la terre restera. On ne peut pas tuer un frère pour une histoire de terre. Tels que vous êtes venus, nous ne voulons pas entendre qu'il y a des bagarres entre vous. En cas de problème, allez voir les autorités administratives ou militaires. Gare aux violeurs et aux fomentateurs de trouble et aux bagarreurs, ils iront droit en prison», a-t-elle averti. Pour sceller l'unité entre les deux ethnies, elle a pris entre ses bras deux bébés des parents réfugiés qui venaient de

naître à Ngabé. Un bébé Téké et un Yaka: «Qu'est-ce qu'ils ont fait pour vivre cette souffrance. C'est une honte pour les parents qui se battent», a indiqué Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma qui, dans la gestion de cette crise, a dit pouvoir compter sur le HCR.

Des kits de vivres et non-vivres ont été remis aux 60 ménages. Ils étaient composés des bidons d'huile, de cartons de sardine et de savon, des sacs de sel, des matelas, des draps, des moustiquaires et des tentes.

«Merci au Gouvernement congolais pour cette assistance et sa marque de compassion à notre égard. Nous avons été bien accueillis à Ngabé. Je suis très content», a signifié un déplacé, interrogé dans la foulée.

Après la remise des kits, Mme le ministre s'est rendue sur le site choisi pour abriter ces déplacés. Un ancien entrepôt situé sur le bord du fleuve Congo. Un endroit qui n'a pas reçu l'assentiment de la ministre, préférant plutôt celui situé non loin de l'école primaire de Ngabé.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

3^e mandat

L'Afrique Centrale présente la paradoxale particularité d'être à la fois la région d'Afrique la plus stable, mais aussi la moins exemplaire en matière de démocratie. Nous sommes assez loin des tumultes qui aujourd'hui agitent le nord ou l'ouest du Continent, même s'il n'en a pas toujours été ainsi. Nous sommes stables parce que nous possédons des régimes qui durent, durent.

L'attachement de notre région à la stabilité, vertu qui serait à saluer en d'autres circonstances, n'a d'égale que notre agilité à contourner les textes. A enjamber nos propres lois, à jurer sans rien garantir; à nous complaire dans les demi-mesures pourvu que les apparences soient sauves. Notre stabilité élargie est telle que nous ne nous en rendons même plus compte. Stable, c'est tout !

C'est tout ? Pas vraiment. Car il semble que nous soyons également amoureux des troisièmes mandats, même (surtout) quand nos Constitutions nous l'interdisent. Et il semble que le club soit appelé à s'élargir. En effet, ces dernières semaines, le débat sur un troisième mandat possible pour le Président Faustin Archange Touadéra en Centrafrique s'enflamme aussi. Faut-il ou ne faut-il pas autoriser au Président ce que lui interdit la Constitution ?

Stabilité, troisième, voire huitième mandat et propension à ne retenir de la démocratie que le mot, pas la substance : nous sommes l'Afrique Centrale. Ce n'est pas vers nous que les puristes se tournent lorsqu'il s'agit de rechercher en Afrique les plus méritants en matière d'alternances et de processus démocratiques. Ce n'est pas, quoique nous fassions pour nous convaincre du contraire, parmi nous que se dégage le premier de la classe.

Nous sommes donc stables, mais pas démocrates. L'idéal serait que nous fussions les deux ; que nous emportions la palme des meilleurs dans les processus électoraux, ensemble avec notre si exemplaire stabilité qui nous tient loin des coups d'Etat. Alors, c'est perdre son temps que de faire semblant d'échafauder tous les faire-semblant. Les rédacteurs de nos Constitutions feraient bien de nous mener directement à la case à cocher, entre «limité» et «à vie».

Nous ferions l'économie de quelques coûteuses élections dont le résultat est, de toute façon, plus fait pour assurer une stabilité artificielle qu'à exprimer la véritable aspiration des peuples.

Albert S. MIANZOUKOUTA

OPPOSITION PARLEMENTAIRE

L'UPADS et l'UDH-Yuki en tandem à l'Assemblée

L'UPADS (Union panafricaine pour la démocratie sociale), parti fondé par Pascal Lissouba, et l'UDH-Yuki (Union des démocrates humanistes), de feu Guy Brice Parfait Kolélas, sont au coude à coude en termes de nombre de députés. Chacune des deux formations politiques a obtenu 7 députés à l'issue des élections législatives de juillet dernier. Un de moins qu'en 2017 où elles avaient 8 députés chacune.

A l'époque, l'UDH-Yuki n'avait pas encore obtenu le récépissé d'agrément de la part du ministère de l'Intérieur, comme c'est la règle établie. Faute de ne pouvoir non seulement prendre la place de leader de l'opposition parlementaire qui est revenue ipso facto au premier parti qui avait le plus le grand nombre des députés à l'Assemblée nationale, mais également faute

de constituer un groupe parlementaire. Le leader de l'UDH-Yuki s'était tourné vers Pascal Tsaty-Mabiala, premier secrétaire de l'UPADS qui, avec ses 8 députés, était désigné chef de file de l'opposition parlementaire, avec à la clé un groupe parlementaire. Guy Brice Parfait Kolélas ne pouvait non plus constituer un groupe parlementaire. C'est

avec l'UPADS qu'il s'était allié pour constituer le groupe parlementaire UPADS et apparentés. C'était le rapprochement entre les deux formations politiques. Selon la loi électorale, le principal parti de l'opposition est celui qui a la meilleure représentativité, c'est-à-dire qui est dans les institutions avec une présence remarquable, une implantation significative. Il n'y a aucun doute qu'au sortir des législatives de juillet 2022, l'UPADS et l'UDH-Yuki sont les premiers partis de l'opposition. Selon les critères qu'en donne la loi. L'opposition aujourd'hui est plurielle, dirait-on: il y a celle qui a accepté d'être dans les institutions. Et celle qui n'y est pas



Pascal Tsaty-Mabiala

et qui estime que ceux qui ont accepté d'aller aux élections jouent le jeu du pouvoir. Cette opposition-là peut avoir des raisons d'estimer qu'elle est aussi une force de l'opposition. Forte de cette alliance, l'UPADS a soutenu son partenaire de l'UDH-Yuki lors de l'élection du bureau de l'Assemblée na-

tionale. Pascal Tsaty-Mabiala a, lui-même, proposé la candidature de Nicolas Malonga, au poste de deuxième secrétaire. Par simple rapport d'équilibre de force politique, le candidat de l'UDH-Yuki a été battu par Joseph Kignombi Kia-Mbougou, soutenu par la majorité. Le scénario indiquait que

Pascal Tsaty-Mabiala conserverait ainsi sa fonction de chef de file de l'opposition parlementaire. Maintenant que cette stratégie a échoué, l'UPADS s'est vu dans l'obligation de céder la présidence de la Commission qu'elle dirigeait à l'UDH-Yuki. D'ores et déjà, les deux partis politiques auront chacun son groupe parlementaire. L'échiquier politique congolais présente aujourd'hui un tableau singulier. Une majorité présidentielle écrasante, d'un côté, et une opposition éclatée, atomisée de l'autre. L'UPADS et UDH-Yuki, en approche, entendent renforcer leur cohésion et leur position d'opposants. Dans les coulisses, l'une et l'autre parlent d'une seule voix. Puisque, n'ayant qu'un seul et même interlocuteur, Pascal Tsaty-Mabiala, chef de file de l'opposition parlementaire, une plateforme dont l'UDH-Yuki est membre par ailleurs.

Cyr Armel YABBAT-NGO

AFRIQUE CENTRALE

Les Etats invités à renforcer la coopération en matière de sécurité

Dans le cadre de la 10^e Conférence internationale sur la sécurité tenue, du 15 au 17 août 2022 à Moscou, en Russie, sur le thème: «*Coopération multilatérale régionale en matière de paix et sécurité en Afrique centrale*», le ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo, a fait une communication par visio-conférence, dans laquelle il a invité les Etats de la sous-région à renforcer la coopération sur les questions de paix et de sécurité.

Le ministre Mondjo a fait état notamment des mécanismes de coopération multilatérale régionale en matière de paix et de sécurité, entre autres, les interactions au sein de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), ainsi que d'autres institutions régionales. La CEEAC, a-t-il souligné, est une institution régionale multilatérale composée de onze Etats membres. Dans la volonté d'apporter la paix et la sécurité, de juguler l'instabilité consécutive aux conflits armés, la CEEAC a structuré un agenda autour d'une architecture de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX) créée en 1999 et révisé à la faveur de la réforme institutionnelle de la communauté en 2019. Selon lui, conçu comme un système d'alerte et de sécurité collective, le COPAX est destiné à soutenir la construction de l'intégration régionale autour d'un ensemble de politiques communautaires à travers plusieurs dispositifs, à savoir la mise en œuvre du Pacte de non agression, du Pacte d'assistance mutuelle, d'une diplomatie

préventive, le déploiement de missions de soutien de la paix, la mise en œuvre de la stratégie régionale de coopération policière et judiciaire, la mise en place des capacités de défense commune, le Comité des ambassadeurs, le mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique centrale, la Force multinationale de l'Afrique centrale en synergie avec celle de l'Afrique de l'Ouest par l'établissement du Centre interrégionale de coordination, basé à Yaoundé, au Cameroun. Cette instance de dialogue stratégique multilatérale entre Etats membres appelée COPAX, a précisé le ministre de la Défense nationale, «est ainsi l'émanation de l'architecture africaine de paix et de sécurité et s'inscrit dans le principe de subsidiarité consacré par l'Union africaine au profit des communautés économiques régionales, matérialisé par le mémorandum d'entente sur la coopération dans le domaine de la paix et de la sécurité entre l'Union africaine, les communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux des brigades régionales en attente». La Conférence internationale



Charles-Richard Mondjo

sur la région des Grands Lacs (CIRGL), a-t-il rappelé, «est une organisation qui regroupe douze Etats membres, à cheval sur trois communautés économiques régionales, à savoir la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, la Communauté de développement de l'Afrique australe, la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Est. L'objectif visé par les pères fondateurs de cette organisation était de réunir tous les pays de la région, afin d'organiser des dialogues devant aboutir à la signature d'un pacte de sécurité et de développement de cette région, ainsi qu'au lancement d'un plan d'action régional pour la mise en œuvre dudit pacte. C'est ainsi que l'action de la CIRGL porte sur quatre piliers: la paix et la sécurité; la bonne gouvernance et la démocratie; le développement économique et l'intégration régionale; les questions humanitaires et sociales. Cette vision est donc construite sur la base "du pacte sur la sécurité, la stabilité et le

développement dans la région des Grands Lacs adopté à Nairobi en décembre 2006». Pour les perspectives sur le renforcement de la coopération multilatérale de la coopération multilatérale régionale en matière de sécurité, le ministre Mondjo estime que «tous les enjeux au cœur des priorités pour l'émergence d'une dynamique de coopération multilatérale régionale doivent permettre de raffermir davantage comme un cadre privilégié, non seulement de promotion, de gestion et de règlement pacifique des différends en Afrique centrale, mais également d'établissement des relations de confiance mutuelle». «La consolidation du partenariat international est la clé de succès de cette démarche qui devrait parvenir au renforcement des institutions d'Afrique centrale et des capacités des Etats en amont des conflits», a-t-il estimé.

Alain-Patrick MASSAMBA

RÉFORME DE L'ETAT

Luc Okio entend s'inspirer de l'expérience des administrations décentralisées et déconcentrées

Le Gouvernement a déclaré 2022-2016, années de la mise en œuvre du plan national de développement (PND). C'est dans cette optique que M. Luc Okio, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la Réforme de l'Etat, a effectué du 27 juillet au 10 août 2022 une mission de travail dans les localités de Pointe-Noire, Ouesso, Owando et Djambala. Pour lancer les consultations spécifiques portant sur l'actualisation de l'avant-projet du plan stratégique de la réforme de l'Etat. L'objectif de ces différentes rencontres est de recueillir les avis et sug-



Luc Okio et les cadres du ministère de la réforme de l'Etat

gestions afin d'enrichir l'avant-projet, tenant compte des conclusions issues du 4^e séminaire gouvernemental de Brazzaville, sous le thème: «La réforme de l'Etat au cœur de la gouvernance publique pour garantir la mise en œuvre du plan national de développement». Mercredi 17 août 2022, le ministre Luc Okio a fait une communication à l'endroit des cadres et agents de son département, afin de rendre compte des résultats obtenus lors de ses missions de travail. «C'est un processus qui a besoin de l'apport de tous les cadres. Déjà, les différentes étapes de la maison qui consistent à élever les murs de la réforme de l'Etat sont posées. Il ne reste plus qu'à mettre tout notre savoir-faire pour que ce projet cher au Président de la République aboutisse. Nous avons organisé des ateliers et séminaires qui nous ont permis de recueillir certaines suggestions. Ensemble avec les apports des autres cadres au niveau de la base, nous allons consolider cet avant-projet en cours d'élaboration, afin qu'il soit validé au plan technique, avant son approbation par le Gouvernement et le Parlement», a-t-il indiqué. A signaler que ces consultations vont se poursuivre dans d'autres départements ministériels, ainsi que dans certaines institutions constitutionnelles.

Pascal BIOZI KIMINO

CONCOURS D'IDEES INNOVANTES "YOUTH CHALLENGE"

Le Congo sera doublement représenté à l'international

Le groupe Hope's Voice est le gagnant du Youth Challenge 2022, un concours d'idées innovantes lancé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Congo. Il a reçu son prix, jeudi 18 août 2022, à la cérémonie de clôture, des mains du ministre en charge de la Jeunesse, Hugues Ngouélondélé, et prendra part au concours international de jeunes innovateurs "Youth Challenge" qui rassemble les meilleurs projets de plus d'une centaine de pays.

Le groupe Hope's Voice a remporté le premier prix grâce à son projet de conception et de vulgarisation des serviettes hygiéniques et lavables permettant de répondre efficacement aux besoins des femmes (protection efficace sans irritation), tout en préservant leur santé et en protégeant l'environnement à moindre coût! Le deuxième prix est allé à l'équipe Young IT de Pointe-Noire, pour sa solution de "Fabrication du charbon écologique et du biofertilisant", qui a pour avantage d'offrir une source d'énergie à moindre coût et d'améliorer le rendement du sol. Ce groupe représentera le Congo également au concours international des jeunes innovateurs. Les deux équipes sont sorties du lot parmi les six projets présélectionnés ayant reçu un financement. Il y avait au total

303 dossiers, et 1200 jeunes avaient postulé. Youth challenge est une compétition qui appelle les jeunes innovateurs à concevoir des projets et solutions pour améliorer l'éducation, l'emploi et l'engagement civique. Comme l'a rappelé le ministre Hugues Ngouélondélé, ce concours a pour objectifs «de faire participer les jeunes à la résolution des problèmes, de générer des solutions des entreprises dirigées par des jeunes au niveau local, d'exposer des jeunes porteurs de solutions sur la scène mondiale, et aussi de soutenir les activités d'innovation dirigées par les jeunes et renforcer leurs capacités». Aux autres groupes qui n'ont pas démerité, l'Etat apportera «l'accompagnement nécessaire à travers l'orientation vers les structures d'appui habilitées pour permettre aux groupes de concrétiser leurs



Le groupe gagnant.

projets» a déclaré le ministre. Qui a exprimé les remerciements du gouvernement de la République aux agences du système des Nations Unies, plus particulièrement au PNUD et à l'UNESCO pour le partenariat agissant en faveur de la jeunesse congolaise. En rappel, le Youth Challenge est coorganisé à l'échelle mondiale par les quatre partenaires du mouvement «Génération Sans Limite»: l'UNICEF, le

PNUD, le Plan International et l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout. Il fait aussi partie de la Stratégie "Jeunesse 2030" des Nations Unies qui vise à préparer les jeunes à devenir des citoyens productifs et engagés. Au Congo, la première édition a été lancée officiellement le 20 Décembre 2019 par le ministère en charge de la Jeunesse.

G.-S.M.

FETE DE L'INDEPENDANCE

Lipanda show clôture la fête en apothéose

Lancé le 14 août dernier en marge de la célébration de la fête de l'indépendance, le concert dénommé "Lipanda Show" organisé à la préfecture de Brazzaville par l'agence de communication événementielle Diamant noir, a pris fin le 15 août dans une ambiance prononcée, devant de nombreux spectateurs venus de plusieurs arrondissements de la capitale. Pour la première partie de cette soirée de clôture tenue quelques heures après le traditionnel défilé militaire au boulevard Alfred Raoul, plusieurs prestations ont été présentées à l'entame dès 19h30: des groupes de musique et de danse Extra Musica International menée par Quentin Moyasko, Musée d'art dont les sons des tam-tams ont été l'expression et la représentation de la diversité des traditions folkloriques congolaises, Armée Street, Jeunes premiers 242 et King dance, puis des artistes urbains évoluant en solo: Spirita Nanda, Diesel Gucci, Kelly Zul, Koffi De Brazza, Bordas Tikoulou. Les artistes Cegra Karl, Jessy B, Afara Tsena, Wayé et le mythique groupe Extra Musica de Roga-Roga ont marqué la seconde moitié de cette soirée. Émouvant, ce «show» s'est révélé un véritable moment de communion et d'expression du patriotisme entre les artistes et le public au regard de la reprise des scènes après ces temps marqués par la pandémie à corona virus et les restrictions qu'elle a engendrée notamment autour des concerts. Cette seconde soirée a, elle aussi, répondu aux attentes du public très enthousiaste, comme la première qui a connu la participation des artistes et groupes tels Extra Musica Nouvel Horizon, Patrouille des stars de Kevin Mbouande, Ice trip, Kosar et Flatt Boy, Djonny Walter, Djam Kiss, X-ice, Nix Ozay, les Gangourins révolte, les Très Fâchés et celle qu'on surnomme la queen, Nestelia Forest. Un cocktail d'artistes reflétant les tendances musicales actuelles au niveau national. «Une démocratie apaisée, un peuple au travail, un pays stable en marche vers le développement». Tel a été le thème de ce 62^{ème} anniversaire de l'accession du Congo à son indépendance.

Emilian KARTEL (Stagiaire)

DEPARTEMENT DE LA CUVETTE-OUEST

Kellé vers l'apaisement, mais Richard Ossa persiste

Candidat malheureux aux législatives de juillet 2022, dans le district de Kellé, département de la Cuvette-Ouest, Richard Ossa a réuni le 21 août dernier à son domicile à Brazzaville, les ressortissants de Kellé. Il leur a exprimé sa reconnaissance et a remercié tous ceux qui l'ont accompagné ou se sont joints à lui dans sa projection de développement du district.



Richard Ossa

Il a rappelé que c'est dès son bas âge qu'il a commencé à mener les activités à Kellé. «Je ne me suis jamais fatigué. Au départ, je n'avais pas d'ambitions politiques. C'était juste pour accompagner ceux qui avaient ces ambitions. Aujourd'hui, ce sentiment m'anime», a-t-il indiqué.

Depuis les années 1990, a-t-il affirmé, «nous avons toujours accompagné dans l'ombre, le Président de la République. Notre ambition n'a pas d'autre conviction que de soutenir les actions sociales qui concourent à l'amélioration des conditions de vie des populations».

Pour encadrer ses actions, Richard Ossa avait créé une association dénommée: «Bic rouge pour le développement». En 2012, il s'est engagé dans la bataille électorale. «Chaque fois que nous l'emportons, on use de

certaines manœuvres pour nous voler la victoire», a-t-il fait savoir. Richard Ossa a évoqué ses nombreuses réalisations à Kellé, qui ont suscité la jalousie et la haine de ses aînés. «Ils ont entrepris des actions de sabotage», a-t-il déploré.

Pour lui, sa candidature aux législatives de 2022 était exigée et soutenue par la population. «Tout le district de Kellé était déterminé à m'élire comme député», a-t-il confié.

Il a indiqué qu'il aurait gagné dans la plupart des villages du district de Kellé. Pour preuve, «nous avons savouré la victoire toute la nuit. Les résultats proclamés ne reflètent pas la volonté des populations et sont très imaginaires. Nous avons bel et bien remporté l'élection», a insisté Richard Ossa, tout en réaffirmant son ambition pour Kellé. Dans cette lancée, il a reven-

diqué ses engins pillés et confisqués dans une parcelle. «Ma plainte n'a jamais été enrôlée au niveau de la justice», a-t-il regretté.

Richard Ossa a remercié la population de Kellé et celle de la Cuvette-Ouest. «Merci à vous de la diaspora qui représentez ces populations. Je vous félicite pour m'avoir choisi et voté massivement sans un seul franc. Ce n'est pas que l'argent manquait, mais on ne peut pas acheter la conscience et en être fier. On ne peut pas tripatouiller les résultats et en être fier. La honte n'habite plus la mentalité de certaines personnes. Ce n'est pas parce

qu'on nous a volé la victoire qu'on doit se donner la mort, non!», a-t-il déclaré.

Pour marquer son attachement à Kellé, Richard Ossa a défié son challenger et pris la population à témoin. «Nous verons entre le député et le conseiller que je suis, qui fera mieux».

Il a promis de se rendre à Kellé dans les prochains jours, pour rencontrer les populations et leur dire merci autour d'un repas, comme ce fut le cas à Brazzaville. Des groupes folkloriques ont agrémenté cette rencontre citoyenne.

Cyr Armel YABBAT-NGO

ASSEMBLEE NATIONALE

Fernand Sabaye a officiellement pris ses fonctions de premier secrétaire

Elu au poste de premier secrétaire du bureau de l'Assemblée nationale, le 16 août 2022, Fernand Sabaye, député de Bétou, dans le département de la Likouala, a pris ses fonctions le lundi 22 août dernier, en présence de Guillaumette Kiakouama, secrétaire générale de la Chambre basse du Parlement. Il succède à Pierre Obambi, député de la troisième circonscription de Talangaï, à Brazzaville.



Pendant la passation de consignes

Le renouvellement du bureau de l'Assemblée nationale fait suite aux récentes élections législatives qui se sont déroulées en juillet dernier. Le PCT en est largement sorti victorieux avec 112 députés.

La rentrée parlementaire a eu lieu le 16 août dernier. L'objectif est d'élire les sept membres du bureau de l'Assemblée, ceux des commissions permanentes et d'adopter les règlement financier et intérieur de la 15^e législature.

Au terme de l'élection des membres du bureau de l'Assemblée nationale, Fernand Sabaye a été élu premier secrétaire, en remplacement de Pierre Obambi qui assumait cette fonction depuis 2017. La passation de service entre l'entrant et le sortant a été patronnée par Mme Guillaumette Kiakouama, secrétaire générale de l'Assemblée nationale.

«Le sentiment qui m'anime, c'est que j'ai donné du mieux que j'ai pu. Je sors la tête haute. Je ne peux qu'en être fier», a déclaré Pierre Obambi, très ému.

Prenant la parole, Fernand Sabaye a exprimé sa reconnais-

sance au Président du comité central du PCT qui a porté sa confiance sur sa personne pour assumer cette fonction de premier secrétaire de l'Assemblée nationale, ainsi qu'au PCT et à son secrétaire général, Pierre Moussa.

Il a également exprimé ses remerciements à tous les députés qui ont porté par leur vote, leurs voix sur lui. Dans cet élan, il n'a pas oublié la population de Bétou qui, de façon ferme et déterminée, pendant un quart de siècle, «m'a fait confiance et m'a toujours réélu comme député de sa circonscription». S'adressant au premier secré-

taire sortant, il a dit: «la tâche était lourde, l'engagement y était. Vous avez témoigné de votre ferme conviction de réaliser au mieux de votre énergie, au mieux de votre disponibilité cette tâche. Soyez-en félicités».

«Nous prenons le relai et nous essayerons de faire que la flamme allumée par nos

prédécesseurs et les résultats obtenus soient maintenus dans une dynamique positive. Modestement, nous allons nous employer à ce qu'il en soit ainsi», a promis Fernand Sabaye qui, dans cette tâche, dit pouvoir compter sur toutes les forces qui composent l'Assemblée nationale.

KAUD

PARCELLE A VENDRE

**73, rue Gamboma
(Moungali Brazzaville)
Disponible de suite
Contact : 05 044 57 98**

COUP D'OEIL EN BIAIS

Grand banditisme : la police montrée du doigt

Commandant du GRB (Groupement de répression du banditisme), le capitaine Romuald Manounou dit "Morgan" a été suspendu de ses fonctions par le commandement des Forces de police et remplacé par le capitaine Omouanga. Cette décision coïncide avec l'enquête liée à l'affaire du braquage de Mme Alice, dans la rue Djoué à Moungali, le quatrième arrondissement de Brazzaville où les malfrats auraient emporté la bagatelle de 4 millions de francs CFA, selon une source. "Morgan" a été ensuite interpellé, comme avant lui quatre principaux présumés auteurs de ce braquage dont l'adjudant-chef Alain Kanga, chef de poste du PSP dit du "Contre-rail". Pour l'opinion, au sein des Forces de police des «réseaux criminels» seraient à l'origine d'actes de grand banditisme qui sévit à Brazzaville, comme dans d'autres grandes agglomérations du pays.

Disparition d'un enfant à Madibou, les populations réagissent violemment

La disparition inquiétante d'un enfant d'environ 12 ans, jeudi 25 août dernier à Mbouono, un quartier de Madibou, le huitième arrondissement de Brazzaville, a fait réagir les habitants de ce quartier. Ce garçon est accusé avec son ami d'avoir volé les canards d'un voisin, vétérinaire de son état. Ce dernier l'aurait bastonné à son domicile. Son ami a réussi à s'échapper, mais lui est introuvable. L'infortuné a-t-il trouvé la mort? Informés, les habitants du quartier, en colère, se sont fait justice en démolissant le domicile du présumé coupable.

A trois sur une moto

Il est autorisé au conducteur d'une moto de prendre un passager sur sa monture. Mais certaines personnes exagèrent en se partageant à trois la même selle. Cela est surtout perceptible le week-end, moment des mariages coutumier et officiel qui obligent les uns et les autres à ne vivre que pour un plaisir ponctuel, souvent éthylique qui peut ouvrir grandes les portes de l'enfer. Autre image, les voitures qui forment le cortège des mariés sont prises d'assaut par des écervelés qui les surchargent comme pour narguer les agents de la Force publique et les passants.

Une sonorisation pour une poignée de fidèles

Certaines églises de réveil continuent à s'illustrer dans les nuisances sonores. Les fidèles battent à gorges déployées pendant qu'un pasteur s'évertue à hurler des psaumes ou des versets bibliques avec un micro exponentiellement amplifié. Parfois, le nombre des fidèles n'atteint même pas la dizaine de personnes pour justifier l'utilisation d'une sono allumée à fond ou d'un mégaphone. Mais par mimétisme, ces serveurs de Dieu en font usage, ignorant qu'ils perturbent le sommeil des voisins.

Secs, les robinets de la LCDE à Nkombo-Matari

Les habitants du quartier Nkombo-Matari, dans les environs de l'Arrêt La Ferme, subissent une de ces pénuries d'eau qui rappellent celles des années antérieures. Les robinets sont muets. La situation est si catastrophique que «pousse-pousseurs» et brouettiers se sont remis au travail. Avec des bidons jaunes ou blancs de 25 litres, ils ravitaillent les ménages qui les sollicitent. Celles qui peuvent le faire elles-mêmes, se réveillent à 4h ou 5h du matin et parcourent de longues distances pour s'approvisionner auprès des forages. Cela fait plus d'un mois que l'eau ne coule pas dans les robinets. La situation est intenable.

Peut-être va-t-on vers la fin de l'impunité

C'est un scandale que vient de mettre au jour le ministère du Développement industriel et de la promotion du secteur industriel. Deux hauts cadres de cette administration publique sont incarcérés depuis le mardi 23 août dernier à la maison d'arrêt de Brazzaville. Selon notre confrère Le Troubadour, dans sa version en ligne, il s'agit du directeur général de l'ACNQ (Agence congolaise de normalisation et de la qualité) et du directeur des ressources humaines. Tous deux seraient inculpés pour faits de «détournement des fonds publics, faux et usage de faux en écriture» par le 11^e cabinet d'instruction du Tribunal de grande instance de Brazzaville. Après la grande récréation, les choses sérieuses auraient-elles commencé?

Le Ministère chrétien du combat spirituel interdit d'activités

Le ministre de l'Administration du territoire, de la décentralisation et du développement local, Georges Mbaka, a décidé de suspendre les activités du Ministère chrétien du combat spirituel sur tout le territoire, en attendant que l'ordre et la paix reviennent dans les rangs de la succursale congolaise de cette église. La nouvelle est tombée en plein JT de 20h de Télé-Congo le samedi 20 août dernier. Depuis, les gens y vont de leurs commentaires. Pour certains, un ministre en fonction et un général des Forces armées congolaises seraient à couteaux tirés dans une lutte de leadership. Pour d'autres, «lors des veillées de prières, les membres de l'Eglise faisaient trop de prophéties "politiques"... ».

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

TRANSPORTS TERRESTRES

Vers la digitalisation des opérations de contrôle technique

Le numérique influençant tous les secteurs d'activité, la Direction générale des transports terrestres a jugé utile de moderniser son secteur à travers la mise en place d'une plateforme de gestion des visites techniques des véhicules. La cérémonie de présentation du projet a eu lieu le 23 août 2022, à Brazzaville, sous les auspices du directeur général des transports terrestres, Sadate Girest Manzekélé Bokenga, en présence de Khelifi Fathi, directeur général du groupe SIGA Bassin du Congo.



Sadate Girest Manzekélé Bokenga (au milieu) pendant la présentation

Le projet de digitalisation des opérations de contrôle technique (PDOCT) est de type partenariat public-privé entre la Direction générale des transports terrestres, sous la tutelle du ministère des Transports, avec la société Système intégré de gestion automatisée (SIGA), Bassin du Congo. Trois composantes le forment pour créer une plateforme pour la gestion des bases de données du secteur des transports terrestres. Le directeur général des transports terrestres a rappelé qu'en février de cette année, le ministre des Transports, Jean Marc Thystère Tchicaya, avait posé la première pierre de construction du bâtiment qui devra abriter le nouveau système de gestion informatisée des contrôles techniques, ceci pour atteindre quelques-uns des objectifs prioritaires du Président de la République qui est la rationalisation de l'Etat et l'amélioration de la gouvernance publique. La libéralisation du sous-secteur des Transports terrestres, pendant plus de 15 ans, ne lui a pas permis d'atteindre ses objectifs,

parmi tant d'autres, le renforcement de la sécurité routière; la maîtrise du parc automobile national. La Direction générale a l'obligation de présenter au Gouvernement le nombre exact des véhicules roulants sur l'ensemble du territoire, identifiés à partir des numéros de châssis; de respecter la périodicité des contrôles techniques, sans oublier la sécurisation des recettes de l'Etat et son apport au PIB. D'où l'intérêt de ce programme. «Je rappelle à nos partenaires, les termes du décret du 2 juin 1999 qui dispose en son article premier: que la DGTT est chargée d'assurer et de faire assurer les contrôles techniques des véhicules automobiles, ce qui consiste à vérifier sans aucun démontage les organes essentiels du véhicule susceptibles de porter atteinte à la sécurité des personnes, des biens ou de l'environnement. Nous rappelons que le contrôle technique des véhicules routiers est obligatoire et périodique», a rappelé Manzekélé Bokenga, qui a déploré le nombre d'accidents de la route ces cinq dernières années. «1224 tués; 5900 bles-

sés graves; 5925 blessés légers. J'en profite pour attirer l'attention des conducteurs des motos et motocycles, que ce mode de transport, faut-il le signaler, enregistre plus de victimes et de cas plus graves que les autres. Nous leur rappelons qu'ils ne sont pas exemptés du permis de conduire et du contrôle technique», a-t-il insisté. Sa direction, a-t-il averti poursuivra l'éradication des pratiques non orthodoxes souvent décriées dans la délivrance des certificats de visites techniques. «Nous veillerons à l'harmonisation des vignettes de contrôles techniques sur le territoire national». Patrick Milandou, président de l'intersyndicale des transporteurs en commun du Congo (CISTCC) a loué l'idée de la plateforme. «Je me réjouis, parce que depuis que notre collège existe, il est difficile de se rendre dans un service et d'avoir des informations précises sur le parc automobile. Avec ce

projet, je crois que nous pourrions avoir toutes les données sur les véhicules et peut-être mettre la main sur des citoyens qui ne font pas le contrôle technique et se contentent d'acheter le certificat de contrôle. Vous devez retenir que le contrôle technique est obligatoire pour lutter contre l'insécurité routière. Nous assistons à trop d'accidents qui sont occasionnés par la défaillance des véhicules», a-t-il souligné. En outre, il a plaidé pour une couverture nationale du projet. «Jusqu'aujourd'hui, il n'y a que deux villes, Brazzaville et Pointe-Noire, qui disposent des machines de contrôle technique. Nous sollicitons que la direction générale fasse un effort pour doter les autres départements de machines de contrôle technique.»

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

ROUTE DE LA CORNICHE Identifier les zones sensibles aux érosions grâce à la cartographie

Le Programme national d'afforestation et de reboisement (PRONAR) et l'ONG La plateforme dette et développement (PF2D) ont signé un partenariat pour identifier les mesures de sauvegardes sociales et environnementales le long de la route de la corniche, sur le tronçon Case de Gaulle-avenue Fulbert Youlou, à Brazzaville.



Samuel Nsikabaka et François Mankessi échangeant les parapheurs

Le document a été paraphé entre François Mankessi, coordonnateur national du PRONAR et Samuel Nsikabaka, coordonnateur du PF2D, au ministère de l'Economie forestière, vendredi 26 août 2022.

Les parties signataires se sont engagées, pour une durée de neuf mois, à réaliser les actions de cartographie sur la route de la corniche et le planting d'arbres sur un site pilote de 0,5 ha sur les deux versants du canal de "Zanga dia ba ngombé" situé entre Bacongo et Makélékélé.

L'ONG La plateforme dette et développement envisage de mettre en œuvre un programme de suivi indépendant dans le cadre du contrat de désendettement et développement (C2D) porté par l'Agence française de développement (AFD), relatif à la mise œuvre des activités de projet construction de la route de la corniche, tout en respectant les mesures de sauvegardes sociales et environnementales prises par le projet, notamment, l'absence des producteurs (maraîchers et agriculteurs) expropriés dans la zone, la préservation de la biodiversité et l'inexistence des têtes d'érosion. Malheureusement, on déplore la présence des producteurs et des habitations dans la zone, ainsi que l'apparition des têtes d'érosion. C'est dans ce contexte que l'ONG a sollicité l'expertise du PRONAR pour une revue à postériori des sites potentiels menacés par des érosions et des occupations anarchiques, en vue de proposer des solutions devant garantir la durabilité de l'ouvrage à travers la mise en œuvre des activités de cartographie et de planting d'arbres.

«La première chose à retenir, c'est le fait que de manière globale, il y a une dynamique qui montre que le Gouvernement appuie les activités de la société civile. Le projet de la route de la corniche découle de l'idée que la mise en œuvre des projets doit être transparente. Je constate que le Gouvernement appuie réellement la société civile sur cet aspect. Le coût global des activités prévues du projet est autour de 2 millions 500 mille francs Cfa. Dans le cadre du contrat de désendettement et de développement (C2D), le Congo et la France ont signé un accord qui permet à la société civile, dont notre plateforme de suivre les projets mis en œuvre», a dit Samuel Nsikabaka.

François Mankessi, a pour sa part déclaré: «L'ong PF2D a sollicité l'expertise du PRONAR pour réaliser une cartographie le long de la route de la corniche en indiquant toutes les figures qui peuvent se présenter afin de permettre à l'ONG de mener le plaidoyer, pour assurer une durabilité de cette route. Deux principales activités sont à réaliser: la cartographie et un planting sur un site pilote. Une période de neuf mois est tenable pour réaliser ce travail», a déclaré le coordonnateur du PRONAR.

Philippe BANZ

REFORME DE L'ETAT

Moderniser l'administration publique

Dans le cadre de la modernisation de l'administration publique, la primature, à travers son ministre délégué chargé à la Réforme de l'Etat, Luc Joseph Okio, a entrepris dans les départements une série de consultations spécifiques relatives à l'actualisation de l'avant-projet du Plan stratégique de réforme de l'Etat, avec l'appui du projet de réformes intégrées du secteur public (PRISP).

Ces consultations ont été menées du 27 juillet au 9 août 2022, successivement à Pointe-Noire, Ouessou, Owando et Djambala. Le but a été de recueillir les avis et les suggestions sur les matrices d'actions proposées. Toutes ces retrouvailles autour des experts nationaux, ont regroupé près de cinq participants issus des entités déconcentrées et décentralisées, des organisations patronales et de la société civile. Celles-ci inscrites dans le cadre de la modernisation de l'administration publique ont permis de collecter les contributions des parties prenantes pour jeter les bases du nouveau

cadre programmatique de la rationalisation de l'Etat et sur la réforme de gouvernance territoriale, afin de l'arrimer au plan national de développement (PND) 2022-2026. Les participants ont suivi des présentations portant essentiellement, sur l'état des lieux de l'organisation et du fonctionnement de l'Etat, le cadre stratégique de la réforme de l'Etat, le cadre opérationnel de la réforme de l'Etat et la stratégie de mise en œuvre.

A l'issue des présentations, les participants ont passé en revue les thématiques liées aux programmes de réorganisation des structures de l'administration



Luc Joseph Okio

centrale; de rationalisation de la gestion des ressources publiques. A cela s'ajoutent l'amélioration du système d'accueil des usagers du service public; le renforcement des capacités opérationnelles des structures décentralisées et le renforcement du processus de décentralisation.

A terme, les participants se sont réjouis et ont émis le vœu de concrétiser les actions proposées. Les consultations ont recueilli les attentes, les avis et les appréhensions des parties prenantes avec pour finalité d'améliorer et de consolider l'avant-projet du Plan stratégique de la réforme de l'Etat. Le ministre Luc Joseph Okio a précisé qu'il s'agit de définir les moyens et les outils permettant de moderniser l'Etat, d'améliorer la gouvernance, en assurant un pilotage cohérent, afin de garantir la corrélation entre la responsabilité, la reddition des comptes, le respect des principes d'équité, d'égalité, de transparence et d'intégrité. L'avant-projet du Plan stratégique de réforme de l'Etat sera soumis à la validation technique avant son approbation par le Conseil des ministres et son adoption par le Parlement.

Philippe BANZ

MVOUTI (DEPARTEMENT DU KOUILOU)

La pisciculture, un secteur à redynamiser

La pisciculture est une des branches de l'aquaculture, spécialisée dans l'élevage de poissons, et qui se fait en eau douce, comme en mer, dans des enceintes en dur (bassins) ou dans des cages flottantes. Son histoire connue remonte aux années 475 avant notre ère, en Chine.



Vue d'un étang

généralisé en milieu paysan. On assistera à la création de nombreux étangs, vulgairement appelés «Garde à manger» produisant des poissons destinés à l'autoconsommation.

Dans le Mayombe et plus précisément dans le district de Mvouti

(département du Kouilou), la pisciculture n'a existé qu'avec l'arrivée en 1934 du colon belge, Armand Vigoureux, chercheur d'or réputé. La pisciculture se pratiquait de façon artisanale dans les trous d'anciens gisements d'or. Ces trous n'avaient pas la raison d'être appelés étangs de pisciculture pour plusieurs raisons: manque de canalisation d'eau et de dispositif de vidange puis d'alimentation; manque de compost; absence de pente interne et externe de digue; absence de l'assiette de l'étang; manque d'aliments artificiels, d'où l'abandon du poisson à la merci de la nature. L'utilisation des poissons non-adaptés (carpes locales, anguilles, poissons chats, silures) attrapés dans les rivières Loémé, Loukoula et Massouva jetés dans les trous. Le cycle de production des poissons est trop long (3 à 10 ans). L'élevage n'est

pas contrôlé par les spécialistes. Interrogé sur les difficultés rencontrées, Joseph Kifoueto du village Kipessi, à Les Saras, a affirmé: «L'éloignement des étangs du village a pour conséquence le vol, accentué par les prédateurs naturels comme les oiseaux rapaces, les serpents aquatiques, les grenouilles. Malgré notre motivation, il nous manque le matériel adapté pour bien travailler. A cela s'ajoute le manque d'esprit d'équipe, chacun travaillant pour sa famille». Les pisciculteurs de Mvouti manquent d'objectif précis. La plupart de leurs étangs visités sont de type familial construits à des fins d'autoconsommation, alors que l'avenir de cette activité est radieux dans la zone. Le ministère de la Pêche devrait redynamiser la pisciculture déjà amorcée par les paysans volontaires par une politique d'assistance technique et la

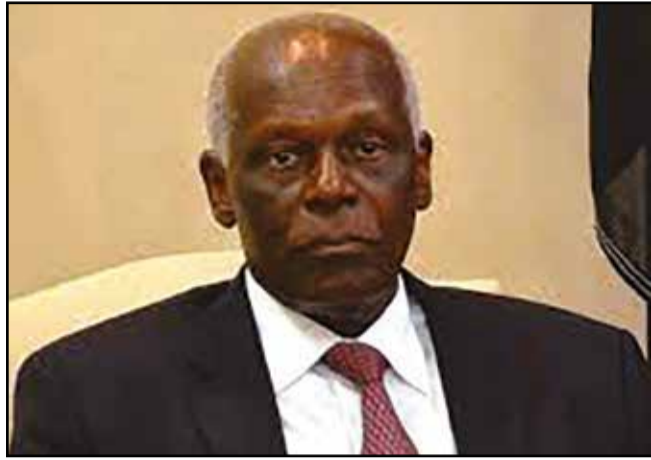
distribution des alevins, afin de lutter résolument contre le braconnage abusif et la destruction à grande échelle de la réserve de la biosphère de Dimonika (136.000 ha), créée par décret du 16 septembre 1987, et publié en mars 1988. Un patrimoine forestier important sur lequel le monde entier fonde son espoir. Pour la petite histoire, Mvouti a été créé en 1924 par Clément Edwige, son tout premier sous-préfet. L'actuel, Joseph Ndedi, a été intronisé le 5 septembre 2021. Il est le 39e sous-préfet de ce district qui compte 33 villages et une population de 19.191 habitants. Mvouti produit de la banane (premier producteur national) et de l'or, à Dimonika. Ses forêts regorgent de diverses richesses encore inexploitées.

Equateur Denis NGUIMBI

ANGOLA

Dernier hommage à José Eduardo Dos Santos

C'est le dimanche 28 août 2022 au mémorial Agostinho Neto à Luanda, la capitale de l'Angola qu'ont eu lieu les funérailles nationales de José Eduardo Dos Santos, décédé le 8 juillet à Barcelone, en Espagne. L'ancien chef d'Etat angolais reposera désormais aux côtés du Père de la nation angolaise.



José Eduardo Dos Santos

De nombreux chefs d'Etat africains ont pris part à ces obsèques nationales, organisées au terme de deux jours de commémorations, au



L'ancien chef de l'Etat Dos Santos repose désormais près du Père de l'indépendance de l'Angola, au mémorial Agostinho Neto à Luanda.

nombre desquels: Denis Sassou-Nguesso du Congo, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo de la RD Congo, Felipe Nyusi du Mozambique. Etait aussi présent, d'Adalberto Costa Junior, candidat de l'Union nationale pour l'indépendance de l'Angola (UNITA), qui pendant plus de 25 ans a combattu le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA). José Eduardo Dos Santos aurait totalisé 80 ans le jour de ses obsèques, c'est ainsi que cette date a été choisie. Arrivé au pouvoir en 1979 après le décès d'Antonio Agostinho Neto, Dos Santos a gouverné pendant 42 ans, dont vingt-six de guerre civile. Lors de la cérémonie, le ministre de l'Administration territoriale, Adao De Almeida, a au nom des autorités

angolaises, loué les qualités du disparu qui a été un homme de paix, et qui a été l'artisan de la fin de la guerre. Il a permis la réconciliation des Angolais: «Sa stratégie pour la paix et la réconciliation nationale a mis en avant l'importance du pardon. Et, elle nous rappelle qu'en tant qu'Etat souverain, nous devons trouver nos propres solutions à nos problèmes. Les racines de la paix et de la réconciliation nationale sont profondes et sont dans le cœur de chaque Angolais», a rappelé Adao De Almeida. Le président angolais Joao Lourenço ne s'est pas exprimé, à cause de sa position délicate, selon des observateurs. Ces obsèques se sont déroulées alors que l'Angola était suspendue à l'attente de la



publication des résultats définitifs des élections générales du mercredi 24 août dernier, pour lesquelles, les résultats provisoires sont contestés par l'opposition. C'est après plus d'un mois de bataille au sein de la famille Dos Santos que sont intervenues ses funérailles. Un contentieux entre deux des filles de l'ancien président et sa veuve Ana Paula, qui avait empêché pendant plus d'un mois le rapatriement de la dépouille mortelle. Seuls les enfants que José Eduardo Dos Santos a eus avec Ana Paula étaient présents à ses funérailles. Parlant au nom de la famille, Jociana Dos Santos, l'une des filles du disparu a souligné: «Pour mon père, rien n'était plus important que la famille, il était

toujours très optimiste, tourné vers le futur, un futur dans lequel nous serons unis. Au nom de ma famille, je remercie le Gouvernement d'avoir rendu possible ce jour pour célébrer un grand homme».

Si les six autres enfants issus de précédentes unions, n'ont pas pris part à la cérémonie, l'un des cousins d'Ana Paula a quant à lui relevé: «C'est désolant, mais notre famille, c'est le MPLA, le parti. Et quand le chef du parti meurt, le deuxième président de la République, il faut oublier les discordes».

Alain-Patrick MASSAMBA

SANTE

Accroître la lutte contre les médicaments qui tuent en Afrique

La 72^e session du Comité régional de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour l'Afrique tenue à Lomé, au Togo du 22 au 26 août 2022, a reconnu les efforts du Togo et ses partenaires pour l'élimination de quatre maladies tropicales négligées. Un état de fait qui conforte la position de l'agence onusienne dans sa lutte contre la circulation de produits médicaux falsifiés et qualité inférieure (MFQI).



L'OMS, les Etats d'Afrique et les partenaires renforcent la lutte contre les médicaments qui tuent

Ce fléau constitue un grave problème de santé publique pour les individus, les familles, les communautés et les pays en les privant de l'accès à des médicaments abordables et de bonne qualité. Bien qu'il existe des signes encourageants de croissance de la production locale de produits pharmaceutiques dans la région africaine, une étude réalisée en 2019 indique que seuls 10 à 30% des médicaments consommés en Afrique subsaharienne sont fabriqués localement.

Sensibles à ce fléau sanitaire majeur, les gouvernements d'Afrique unissent leurs forces à celles de l'OMS et d'autres acteurs des secteurs public et privé, y compris la société civile, pour trouver des moyens de lutter efficacement contre cette menace pour la santé publique, et améliorer substantiellement l'accès des patients à des médicaments et à des soins de santé de qualité.

Conformément à la déclaration politique signée par six pays d'Afrique: RD Congo, Ghana, Niger, Ouganda, Sénégal et Togo le 18 janvier 2020, l'objectif principal de l'initiative de Lomé est de mettre en œuvre des plans nationaux de lutte contre les MFQI avec une action interministérielle et une contribution coordonnée des autorités publiques et du secteur privé. En tant que coordinateur politique de l'initiative, le Togo s'est porté volontaire pour mener un projet pilote de lutte contre les MFQI qui sera lancé au quatrième trimestre 2022.

Azer ZATABULI

GABON

La Semaine africaine du climat a planché sur les dérèglements

La capitale du Gabon Libreville a accueilli du 29 août au 1er septembre 2022 la Semaine africaine du climat. Co-organisée par les Nations unies et l'Union africaine, la rencontre a regroupé les dirigeants et représentants de la société civile. Selon l'ONU Climat, ce sommet est une «étape clé» avant la COP27, la Conférence sur les changements climatiques prévue en novembre prochain en Egypte.



Après l'ouverture de la Semaine africaine du climat, par le président Ali Bongo

Sécheresse dans la Corne de l'Afrique, températures élevées en Afrique du Nord, inondations au Niger, au Soudan et Tchad sont entre autres sujets évoqués lors de ces assises. Le continent est plus que jamais confronté à des épisodes climatiques extrêmement sévères.

Pendant quatre jours, les représentants de gouvernements, les dirigeants du secteur privé, les organisations de développement, les jeunes ainsi que la société civile se sont retrouvés à Libreville, pour discuter des solutions d'action climatique régionales et

forger des partenariats régionaux pour lutter efficacement contre le dérèglement climatique. Il s'est agi notamment de définir la position des pays africains pour la COP27 prévue dans les tout prochains mois. Le choix du Gabon pour abriter cette Semaine africaine du climat n'est pas fortuit. Situé en plein cœur de la forêt tropicale d'Afrique centrale, deuxième

poumon écologique de la planète après la forêt amazonienne, le pays est souvent cité pour son combat pour la préservation de sa biodiversité. «C'est la reconnaissance du rôle décisif joué par notre pays dans la lutte contre les dérèglements climatiques», a fait savoir, à travers le président gabonais, Ali Ben Bongo Ondimba.

Gaule D'AMBERT

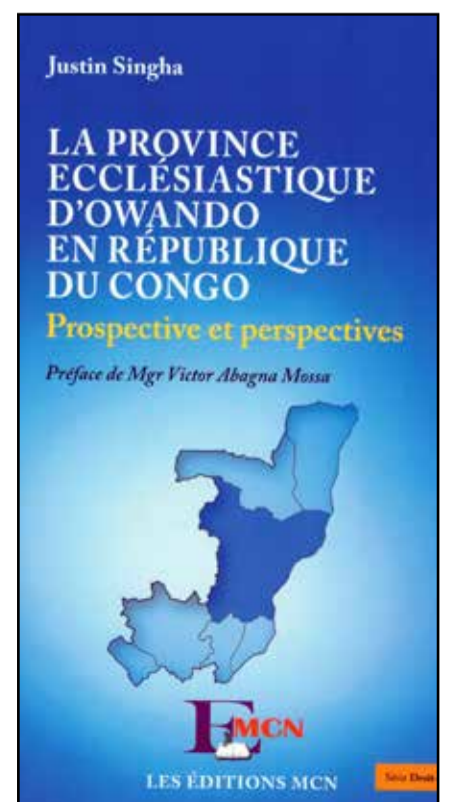
VENTE DU LIVRE DE L'ABBE JUSTIN SINGHA

Prix: Abordable
Stock: Limité

Contact:

Aristide Ghislain NGOUMA
Journaliste
de La Semaine Africaine
Tél.: + 242 05 500 77 77
06 610 77 77

Email: agngouma@hotmail.fr
agngouma@yahoo.fr



COMMUNIQUE

Conformément à la stratégie annoncée lors du communiqué consacrant le lancement de la précédente phase de l'opération d'apurement progressif des arriérés intérieurs audités, laquelle a consisté au règlement intégral de toutes les dettes de montant inférieur à dix (10) millions de FCFA, le Gouvernement va procéder à la réalisation de la 2^e étape. Celle-ci porte sur **le paiement des dettes dont les montants sont compris entre 10 000 001 et 50 000 000 de FCFA.**

Toutefois, conformément à la stratégie arrêtée de commun accord avec les bailleurs de fonds qui financent l'opération, les créanciers ont le choix entre les deux options ci-après :

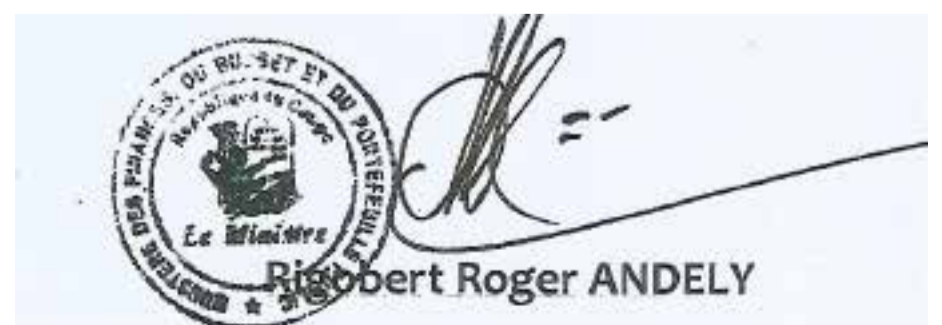
Accepter une décote de 35% sur leur créance et recevoir un paiement intégral du restant-dû, exonéré des sommes exigibles par l'Etat au titre des impôts et taxes ;

En cas de non adhésion à la première option, étaler le paiement de leur créance sur cinq (5) ans, avec règlement de la première échéance au cours de l'année 2023.

La liste des créanciers concernés par cette opération sera affichée à la Caisse Congolaise d'Amortissement (CCA) et sera consultable sur le site du ministère des finances (www.finances.gouv.cg)

Ainsi, les créanciers recensés sur cette liste des dettes auditées sont invités de se présenter à la Caisse Congolaise d'Amortissement pour la signature des conventions de traitement de leur créance en fonction des deux options sus-indiquées, **au plus tard le 15 septembre 2022.** Au-delà de cette échéance, les créanciers seront considérés comme ayant opté pour la seconde option.

A l'issue de la période de signature des conventions, les paiements se feront à **compter du 21 septembre 2022.**



Robert Roger ANDELY

NOTE DE SERVICE

En vue d'assainir le fichier des restes à recouvrer, augmenter le niveau des recettes hors pétrole et permettre aux contribuables de se libérer des impôts et taxes mis à leur charge au cours des années 2017 à 2020, les mesures d'incitation ci-dessous sont appliquées par les services de recouvrement :

les contribuables qui s'engagent à payer au cours de l'année 2022 les impôts et taxes mis à leur charge, bénéficieront d'un abattement de 30% du montant du principal et de 80% des pénalités.

les contribuables qui contestent les impositions de la période de 2017 à 2020 mises à leur charge et s'engagent à payer au cours de l'année 2022 les droits confirmés après instruction des réclamations, bénéficieront d'un abattement de 10% du montant du principal et de 60% des pénalités retenues.

La direction générale des impôts et des domaines et la direction générale du trésor public sont tenues de prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'application des présentes mesures.

Fait à Brazzaville, le 02 Mai 2022

LE MINISTRE



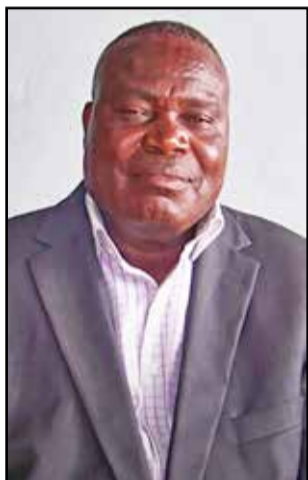
Rigobert Roger ANDELY

FUNÉRAILLES DE PASCAL AZAD DOKO

Des archevêques et évêques, des institutionnels et des journalistes ont rendu hommage au disparu

Ils étaient quatre hauts prélats vendredi 26 août 2022: NN.SS Victor Abagna Mossa, archevêque métropolitain d'Owando; Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et vice-président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC); Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo; Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala, à prendre part à la cérémonie d'hommage et d'adieu au Centre interdiocésain des œuvres (CIO) à Brazzaville, à Pascal Azad Doko, journaliste à La Semaine Africaine, décédé le mardi 9 août dernier, à l'âge de 71 ans des suites d'un AVC (Accident vasculaire cérébral). En présence du ministre de la communication et des médias, porte-parole du Gouvernement, Thierry Lézyn Mougalla; des membres du Conseil supérieur de la liberté de communication conduits par son vice-président, Jean-Pierre Ngoma, les directeurs généraux des organes de presse publics et privés; les anciens directeurs de publication de La Semaine Africaine, Bernard Mackiza et Joachim Mbanza, ainsi que de nombreux journalistes.

Son collègue Pascal Biozi Kiminou, modérateur de la cérémonie d'adieu a souligné que le décès brutal et inopiné de Pascal Azad Doko a laissé un grand vide dans la presse congolaise et à La Semaine Africaine, vécu comme un cataclysme. Des témoignages venus de la presse nationale et du Conseil supérieur de la liberté de communication, à travers son président Philippe Mvouo, ont montré la grandeur de l'homme à la plume incontestable.



Pascal Azad Doko

Le directeur de publication de La Semaine Africaine, Albert Mianzoukouta a, dans son oraison funèbre, vanté les mérites de celui qui fut son collaborateur et qui nous a quittés pour toujours. «C'était un journaliste complet, jovial, teinté d'un peu d'humour qui traitait tous les sujets politiques et qui savait aborder tous les hommes de toutes obédiences confondues sans distinction d'ethnies». Pour sa part, Joachim Mbanza a relevé que Pascal Azad Doko n'était pas un journaliste de formation, c'était un autodidacte qui a appris le métier sur le tas. Il fut d'abord collaborateur extérieur qui déposait ses papiers

à la Rédaction de La Semaine Africaine, avant qu'il n'intègre la structure dans les années 92. Natif de Boundji, dans le département de la Cuvette, Pascal Azad Doko avait pour spécialités les reportages politiques qu'il abordait sans état d'âmes. Avant le recueillement et le dépôt de la gerbe de fleurs, le ministre de la communication et des médias, porte-parole du Gouvernement, Thierry Lézyn Mougalla, a souligné que Pascal Azad Doko fut un grand nom



Pendant la prière du dernier adieu

de la presse congolaise qu'il a connu à travers les interviews réalisées auprès des hommes politiques de renom et pour ses reportages. «Dans mes



M. le Ministre de la Communication et des Médias

fonctions de ministre d'hier et d'aujourd'hui, Pascal Azad Doko était un grand professionnel qui avait soif de l'information exacte, un homme humble. Comme La Semaine Africaine, journal de référence, Pascal Azad Doko était une référence».

Messe des funérailles en la Basilique Sainte-Anne du Congo à Poto-poto C'est Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque



M. le Directeur de publication de La Semaine Africaine

métropolitain de Brazzaville et président de la Conférence épiscopale du Congo qui a présidé l'eucharistie du Suffrage, accompagné des évêques des diocèses suffragants de sa province ecclésiastique: NN.SS Urbain Ngassongo et Ildevert Mathurin Mouanga. En présence

de l'abbé Donatien Bizabolou, curé-recteur sortant de cette Basilique et vicaire épiscopal chargé du clergé, à compter du 14 septembre 2022.

Dans son homélie tirée de l'évangile de Matthieu 25, 1-13



Au 1^{er} plan, de g. à dr. NN.SS. Victor Abagna Mossa, Urbain Ngassongo, Franck Daniel Nzika et Ildevert Mathurin Mouanga



Le cercueil de Pascal Azad Doko pendant la messe

qui stipulait: «Veillez donc, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure où le fils de l'homme viendra», l'abbé Donatien Bizabolou a exhorté les participants à cette messe, à suivre l'exemple de Pascal Azad Doko qui savait réconcilier tout le monde sans distinction, du nord

Marié à l'Eglise catholique, le défunt laisse une veuve et cinq orphelins. C'est au cimetière privé Bouka, à Kintélé, qu'il repose désormais pour l'éternité.

Pascal BIOZI KIMINO

CONFERENCE SUR LA VIERGE MARIE

Catholiques et musulmans se mettent ensemble pour parler de Marie

C'est une initiative du mouvement Efesia, né en 2014 à la suite de la rencontre entre chrétiens désireux d'explorer des voies à tracer pour incarner la culture qui converge vers une vision commune à travers le projet «Ensemble avec Marie». Une conférence sur la Vierge Marie a été animée le samedi 13 août 2022, par Séverin Akondzo, coordonnateur national de ce mouvement, dans la salle polyvalente de la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangai. Elle a rassemblé des musulmans venus à la découverte fraternelle.



Ensemble avec Marie, chrétiens et musulmans

Dans son mot introductif, Séverin Akondzo a souligné que nous «sommes rassemblés ensemble pour prier, sans confusion et sans syncrétisme (mélange d'opinion et de doctrine). Nous refusons toute forme de prosélytisme (zèle ardent pour recruter des adeptes ou tenter d'imposer ses idées). Nous ne nions pas nos différences, notamment au plan théologique, mais nous voulons tout simplement dire que ce qui nous uni est plus fort que nos différences. Respectons

nos différences, vivons dans le dialogue afin de progresser ensemble en amitié, chrétiens et musulmans. La rencontre avec Marie est avant tout spirituelle et trouve sa source dans la proximité des récits de l'Annonciation. De cette rencontre spirituelle peut naître un mouvement pouvant rejoindre l'ensemble de la société. Marie est une haute figure spirituelle qui illumine les traditions religieuses de l'Islam et du christianisme», a indiqué le coordonnateur national.

La conférence inaugurale sur l'ange Gabriel qui annonce à Marie qu'elle enfantera un fils a été faite par Rolland Bienvenu Ossibi Ibara, un adepte de la

Vierge Marie. «Marie est aimée d'une manière particulière par de nombreux croyants, chrétiens et musulmans. Chez les catholiques, la plupart des cathédrales sont dédiées à la Vierge Marie. Il n'y a pas une seule église qui ne compte pas une statuette de la Vierge Marie. Quelques mosquées aussi, sont dédiées à la Vierge Marie. Les fidèles viennent parfois du monde entier pour prier en ces lieux où la Vierge Marie est aimée d'une manière particulière. Les croyants chrétiens et les musulmans se rendent en grand nombre dans ces lieux de prière. Pour les musulmans comme pour les chrétiens, Marie

DIOCÈSE DE KINKALA

Obsèques du Père Jean Missongo

Dans une circulaire adressée aux ouvriers apostoliques et aux fidèles laïcs de l'Archidiocèse de Brazzaville, l'abbé Michaël Kelly Milongo, chancelier de l'Archidiocèse, annonce le calendrier des obsèques du Père Jean Missongo, rappelé à Dieu, le dimanche 21 août 2022, dans la communauté des Petites sœurs des Pauvres, à Brazzaville: «Jeudi 1^{er} septembre: messe de requiem à la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, heure: 12h 00. Vendredi 2 septembre: messe funéraire à la Cathédrale Sainte Monique de Kinkala, heure: 12h 00.

Par ailleurs, la veillée mortuaire a lieu au 01 rue Soungui, en diagonal du camp COMUS au quartier Moukondo. En communion de prières».



est vierge et mère de Jésus. Choisie par Dieu, elle a reçu de l'ange Gabriel, l'annonce de la naissance virginale de Jésus. La sémantique des paroles de l'ange Gabriel adressées à Marie se trouvent dans Luc 1: Elle est bénie entre toutes les femmes. Cette parole dépasse l'ange et même les êtres que nous sommes». Deux thèmes ont été ensuite développés: «Place de la femme,

à l'image de Mariam dans la tradition musulmane pour la promotion de la femme et de son intégration au développement social de nos communautés selon le Saint Coran», par l'abbé Welcome Smith Malonga, en séjour à la paroisse. A signaler qu'«Ensemble avec Marie» est une initiative qui rassemble les chrétiens et les musulmans pour l'avènement d'une nouvelle civilisation de l'amour et de la paix.

communautés selon la Sainte Bible», par l'abbé Welcome Smith Malonga, en séjour à la paroisse. A signaler qu'«Ensemble avec Marie» est une initiative qui rassemble les chrétiens et les musulmans pour l'avènement d'une nouvelle civilisation de l'amour et de la paix.

Pascal BIOZI KIMINO

Les tâches actuelles de l'Église catholique au Congo-Brazzaville: perspectives et enjeux

N.B. Le présent article est l'épitomé d'une réflexion plus ample à paraître dans un ouvrage collectif

L'Église catholique au Congo-Brazzaville est en marche, avec une cadence apostolique soutenue. À l'heure actuelle, elle connaît un mouvement d'engendrement et de ré-engendrement. La célébration réussie du cinquantenaire de la Conférence Épiscopale du Congo (CEC), la récente Ordination épiscopale scintillante du 2^{ème} Evêque de Dolisie (Mgr Toussaint Ngoma Foumanet), après celle de Mgr Arnel Gélase Kema comme Evêque de Ouessou, la réception du Pallium et la puissante initiation de la mission apostolique de l'Archevêque de Brazzaville (Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou), la multiplication des ordinations presbytérales, l'organisation réussie de l'Assemblée Spéciale des Ouvriers Apostoliques de Brazzaville (ASOA), la célébration prochaine du 140^e anniversaire de l'évangélisation du pays (1883-2023) et bien d'autres événements, donnent à l'Église locale de vivre une nouvelle épiphanie.

Entraînée dans le mouvement et par l'événement Jésus-Christ, au creux des soubresauts socio-politiques et des épreuves de tout genre, sans oublier la pandémie à corona virus, l'Église qui est au Congo est appelée à se donner de nouvelles lignes de conception, d'organisation et de réalisation. Elle est invitée à témoigner, de façon plus dense et plus intense encore, de la nouvelle-même-présence-du-Christ-Jésus dans le monde de ce temps. Pour elle, il s'agit de cibler des tâches actives et dynamiques, afin que l'euphorie actuelle puisse déboucher sur une espérance raisonnable et durable pour le peuple de Dieu et les populations locales. Entre autres, on pourrait penser aux tâches suivantes: la tâche magistérielle, doctrinale et théologique; la tâche missionnaire; la tâche culturelle et culturelle; la tâche pastorale, sociale et économique; la tâche infrastructurelle; la tâche historique; la tâche d'élaboration textuelle; la tâche éducative, instructive et formative.

La première tâche, dans la connexion et la communion avec l'Église universelle, consiste à renforcer et densifier le magistère local ainsi qu'à affirmer la spécificité de son enseignement, qui ne devrait souffrir d'aucune contestation, notamment lors des prises de position publiques. Cette tâche s'enrichit à travers une tropicalisation et une véritable actualisation des documents du Saint-Père et du Magistère universel de l'Église. La tâche magistérielle illustre l'engagement apostolique des pasteurs propres de nos diocèses. Elle exige une opération complémentaire de la part des théologiens et des autres intellectuels, docteurs, experts, concepteurs, ingénieurs des savoirs et des pratiques dans l'Église du Congo. Ces derniers devraient divulguer les visions ainsi que sensibiliser sur les orientations majeures de la CEC.

La seconde tâche est missionnaire. Elle surgit dans le cadre de la mondialisation et prend corps à travers la complexification des modes de vie et de pensée des individus et des collectivités. Elle consiste à concevoir et à poser à nouveaux frais le mouvement de la mission en République du Congo. Il s'agit aussi de (re)-penser et de (s)engager (dans) la mission en considérant les nouveaux lieux et liens de l'humain, en

s'affrontant à la montée d'une anthropologie anti-chrétienne, en s'attaquant aux questions écologiques, aux élans genrologiques, aux problématiques transhumanistes...

L'autre tâche est doublement culturelle et culturelle. Elle concerne les pratiques célébratives et liturgiques ainsi que le réinvestissement des cultures locales, la re-conception de diverses pratiques culturelles qui ont aussi envahi l'espace ecclésial... Il faudrait repenser et réarticuler, sous le prisme de la foi en Jésus-Christ, des pratiques comme les rites de naissance, les rites de mariage (la dot), les rites funéraires (le veuvage...). On pourrait aussi procéder à une actualisation et à une nouvelle perspectivisation de l'inculturation.

La 4^{ème} tâche est triplement pastorale, sociale et économique. La pastorale de l'Église catholique au Congo possède une forte valence dévotionnelle. Elle opère, par la puissance de la foi, à la libération intérieure des fidèles dans leur vie quotidienne à la suite du Seigneur Jésus-Christ. La prise en charge pastorale devrait s'orienter également vers les petites spiritualités qui envahissent la rue de l'Église et de la société congolaises. On le voit avec l'émergence des mouvements et pratiques comme les 12 grottes, les 9 grottes, les 6 grottes... Un approfondissement de la pastorale ecclésiale au Congo pourrait être envisagé en tentant de donner des réponses claires et conséquentes à l'appel du social. Il s'agit de la mise en branle d'une pastorale qui s'ouvre à la dimension sociétale et met en jeu l'élévation de la qualité de la vie des hommes et des femmes de foi, en maximisant leur quête d'accomplissement matériel.

Cette pastorale peut devenir l'expression de l'élan de la justice sociale et de l'implémentation du christianisme socio-économique dans notre pays. Elle illustre une foi chrétienne qui se fonde sur l'Enseignement Social de l'Église; une foi qui met en avant les œuvres (Jc 2, 14-18). Dans cet ordre, des projets sociaux et économiques sont à mettre en branle... Une des tâches connexes est celle infrastructurelle. Il s'agit de bâtir des lieux physiques qui font montre de la présence-catholique et de l'enracinement de la foi au-Congo-Brazzaville. Dans notre pays, il existe bel et bien des Clercs et des Consacrés bâtisseurs; ceux de l'ancienne



Pr Don Stève Gaston Bobongod

génération et ceux de la nouvelle génération. On pourrait procéder à la densification de l'œuvre infrastructurelle, à la multiplication de la tendance à la construction des édifices religieux dans l'Église locale par des prêtres et des fidèles.

On note aussi la tâche historique. Elle se veut importante et déterminante. Elle concerne la restitution de l'histoire ecclésiale aux fidèles, l'archivage des séquences de l'histoire de la foi au Congo, la création des musées, des lieux de conservation et de promotion de l'histoire du catholicisme dans le pays. L'œuvre historique est fondamentale dans la vie d'un peuple. La connaissance et l'appropriation de l'historicité est un gage pour mieux évoluer et durer dans l'actualité ainsi que se projeter dans la spatialité et la temporalité.

On peut également évoquer la tâche d'élaboration textuelle. Elle est dense et délicate. Elle concerne l'ensemble des textes (canoniques, juridiques, administratifs, pastoraux...) à mettre en place pour protéger la vie de l'Église, pour protéger son patrimoine, pour mieux gérer et organiser ses structures, pour opérer au bien social de ses multiples employés... La tâche textuelle concerne aussi et surtout les statuts et règlements intérieurs des mouvements et groupements ecclésiaux. Il s'agit de textes à élaborer, évaluer, actualiser, reconsidérer en suivant les intentions et indications du Code de droit canonique. La tâche textuelle concerne, enfin, les contrats des personnes qui travaillent au service de l'Église locale, les différents employés de nos structures religieuses, de nos paroisses et autres.

La tâche ultime, à ce niveau de notre réflexion, est triplement éducative, instructive et formative. Bien que difficile, cette tâche reste décisive pour une Église en chantier et en mouvement comme la nôtre. Elle concerne la formation, l'enseignement, l'éducation des enfants, des jeunes, des adultes dans les communautés paroissiales, dans les structures religieuses et sociales, dans les écoles catholiques... Elle possède une station importante qui est celle des Grands séminaires nationaux de théologie (Card. Emile Biayenda), de philosophie (Mgr Georges F. Singha) et de la Propédeutique (Abbé Charles Mahonde). La tâche de l'éducation dans l'Église locale exige la promotion des écoles catholiques de 3^{ème} génération;

celles qui illustrent un nouveau mode d'être école et une nouvelle façon de faire école. De fait, les écoles catholiques au Congo sont invitées à quitter les lieux de la répétitivité radicale et de la colonialité perpétuelle en ce qui concerne les curricula et les programmes de formation, pour accéder aux milieux de la créativité pédagogique et de la contextualité éducative... Elles doivent inventer une école inflexionnelle et contextuelle; une école de la sagesse et de la vie. Un lieu déterminant de l'éducation catholique au Congo-Brazzaville est le pan universitaire. L'Église catholique au Congo-Brazzaville est manifestement assez mûre pour lancer, ouvrir des branches de formation supérieures, en s'arrimant au projet universitaire en cours de parachèvement à Liambu (Université Catholique du Congo-Brazzaville, Faculté de Sciences). Ce qui est un grand labeur et exige beaucoup de sacrifices. Une Église en sortie: L'Église du Congo a été, comme la plupart des Églises d'Afrique noire francophone, structurée à travers le prisme missionnaire. Dans son cheminement historique, elle subit la domination socialiste et la prégnance marxiste-léniniste. Aujourd'hui, un grand vent de liberté la traverse et elle se cherche un nouveau souffle ainsi que de nouvelles raisons de vivre et de mourir à la suite du Christ Jésus. Dans cette dynamique d'émergence et de projection historico-temporelle de grandes intuitions et d'authentiques réalisations devraient meubler sa marche et contribuer à son accomplissement en Jésus-Christ. L'ensemble des tâches évoquées ici veulent participer d'une vision évangélique programmatique. Il s'agit de plans et d'options qui devraient être peaufinées, enrichies, corrigées et réorientées... par les personnes et les structures appropriées. Elles pourraient amplement ainsi servir à l'élévation de nos communautés et au développement de notre société. Le devenir de l'Église locale du Congo, en tant qu'Église en sortie et en chemin synodal vers la synodalité (Pape François) reste plein de promesses. Il dépend de notre action et de la mutualisation de nos efforts.

Pr Don Stève Gaston BOBONGAUD, MC UCAC
Prêtre de l'Archidiocèse de Pointe-Noire

Suivre Jésus, c'est se vêtir de la croix

Textes: Sag.9,13-18; Ps (89) 90.3-6.12-15; Phil. 9b-10, 12-17; Lc 14, 25-33

Frères et sœurs au cœur de la méditation de ce dimanche s'arcoute l'inévitable Sequela Christi, la suite du Christ qui est la condition sine qua non pour devenir un disciple fervent du Christ. Se mettre à la suite de Jésus c'est préférer la croix; c'est renoncer à tout pour suivre Jésus le maître et le sauveur. Dans un monde emporté par l'affaiblissement de la foi, la dépravation des mœurs, la perte du sens du mystère et de la transcendance, Jésus devient la seule pierre angulaire sur laquelle nous devons bâtir notre existence terrestre. Suivre Jésus, c'est se vêtir de la croix; c'est faire de la croix un manteau d'espérance, de joie et de grâce devant les vicissitudes de la vie.

La croix c'est notre salut, c'est notre vie. Pour John Stott: «la croix est le symbole de l'amour de Jésus pour les hommes et le symbole de la rédemption intégrale». Suivre Jésus, c'est répondre à l'appel de l'Amour par amour. Dans le Catéchisme de l'Église catholique, on nous rappelle: «la croix c'est le lieu du règne de Dieu; Dieu a régné du haut du bois». Pour Yves de Montcheuil, «la croix de Jésus est la réponse la plus profonde, la seule réponse dernière à la question posée par la souffrance humaine». Dieu qui nous appelle à sa suite entre dans l'histoire de la souffrance de l'humanité; suivre Jésus c'est entrer dans la pédagogie de Dieu qui s'est fait homme pour prendre nos souffrances.

Par ailleurs, il est indéniable que Jésus a réalisé dans son «pathos» tout ce qui est nécessaire pour le bien de l'homme. Cet amour que Dieu a réalisé dans son pathos, a pour finalité de réveiller la sympathie de l'homme, envers Dieu. «Tu nous as faits pour toi, Seigneur et notre cœur ne connaît de répit jusqu'à ce qu'il trouve son repos en toi». (Saint Augustin). La sympathie, c'est l'ouverture d'une personne à la présence d'une autre. C'est ce que saint Paul dans la deuxième lecture demande à Philémon pour Onésime; elle est une structure dialogale. Par Pathos de Dieu, l'homme devient ami de Dieu, il ressent de la sympathie pour Dieu et avec Dieu; c'est «l'Unio sympathica» avec Dieu; l'homme devient capax Déi, capable de Dieu, il brûle de la colère de Dieu, il souffre de la souffrance de Dieu, il aime de l'amour de Dieu, il espère de l'espérance de Dieu. Le théologien Moltmann dans son ouvrage le Dieu crucifié parle de la relation pathos de Dieu et de la sympathie de l'homme. Dans le pathos, il y a l'humiliation totale que P. Kuhn appelle l'abaissement de Dieu qui participe aussi aux douleurs des hommes. Ressentir Dieu tout près de nous, c'est nous mettre à la suite du Christ en construisant un monde juste et fraternel: c'est accepter la volonté du Seigneur, c'est recevoir les autres avec sympathie sans distinctions, c'est renoncer au péché pour se mettre à la suite du définitif.

Abbé Ander KETIKETI

IN MEMORIAM

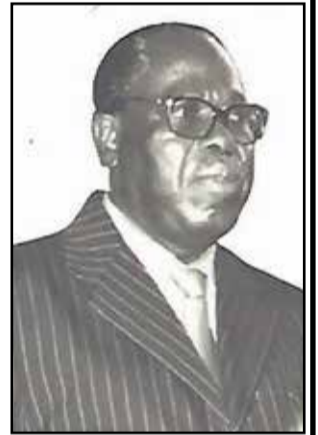
5 Septembre 2016 –
5 Septembre 2022

Cela fait Six ans que disparaissait François BOUMANDOKI, ancien Directeur de la BIDC.

En ce jour de triste anniversaire, la famille BOUMANDOKI demande à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Une messe d'action de grâce sera dite en l'église Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde du Plateau de 15 ans et à Saint Joseph de Talangaï le 5 Septembre 2022.

Que ton âme repose en paix!



COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Suite au décès de Monsieur POATI Pascal «SIVON», survenu le samedi 20 Août 2022 à Paris en France,

- Les familles: TCHIAFOULA, TCHINGANGA-MAFOUKA, TCHITOUA, TCHIKAYA, POATI;
- L'honorable Christian-Ernest MAKOSSO, Monsieur Célestin MAKOSSO «Collège»;
- Mesdames Joséphine POATI épouse BOUITY, Emilienne POATI née KITSIMBOU, Nicole POATI, née NGOT;

- Les enfants POATI et l'ensemble du personnel de la Société RITA & SERVICES, Informent les parents, amis et connaissances du programme des obsèques qui se présente comme suit:

• **Judi 1er Septembre 2022:**

- 17h00: Arrivée de la dépouille mortelle à l'aéroport international A.A. NETO par le vol régulier d'Air France, suivi du dépôt à la morgue municipale de Pointe-Noire.

• **Vendredi 02 Septembre 2022:**

- 10h30: Levée de corps;
- 11h00: Recueillement et hommages des opérateurs économiques à la Chambre de Commerce de Pointe-Noire;
- 13h30: Départ pour le domicile familial, sis au Quartier Raffinerie 1er camp (ruelle en face de la Boulangerie CONGO FUTUR);
- Veillée mortuaire animée par les chorales et ensembles traditionnelles.

• **Samedi 03 septembre 2022:**

- 9h00: Recueillement des parents, amis, connaissances et dernier adieu par la famille.
- 12h00: Départ pour l'église Notre-Dame de l'Assomption de Pointe-Noire
- 13h00: Messe de requiem;
- 14h30: départ pour l'inhumation au cimetière familial de TCHELA, sur la route de LONGBONDJI, dans sous-préfecture de MADINGO-KAYES;
- 16h00: retour au domicile familial, fin de la cérémonie.

Que son âme repose en paix et que la lumière du ciel brille sans déclin.



ANNONCE LEGALE

Maître André POBA, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise, 377 avenue Jacques OPANGAULT, Hôtel Suite-Sweet, 1er étage, en face de l'immeuble Jean Pierre THYSTERE TCHICAYA,
Téléphone: (242) 06 632 40 06/
E-mail: andrenaveck9@gmail.com.

Aux termes d'un Procès-verbal extraordinaire en date à Pointe-Noire du douze juillet deux mille vingt-deux, sur convocation du gérant, Monsieur GIOVANNI RUBINI, représentant de la société «RENCO SPA», associé Unique propriétaire de 100 parts, répertorié au numéro 317 AGE 003 2022 et enregistré à Pointe-Noire, Loandjili, le dix-neuf juillet de la même année, Folio 138/2 numéro 0690;

A procédé à:

- L'augmentation de la somme de 90.000.000 (quatre-vingt-dix-neuf millions) du capital social de la «RENCO GREEN Sarlu» du montant actuel de 1.00.000.000 (un million), divisé 10.000 (dix mille) chacune pour le porter à 100.000.000 (cent millions) de (9900) neuf mille neuf cent nouvelles 10 000 (dix mille).

Pour avis,

Le Notaire.

Etude de Maître Brislain KOUTOU, Notaire

Sise 55, avenue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, marché plateau, Centre-ville, Pointe-Noire, téléphone: 06 657 45 55/ 04 433 87 96.

AVIS DE CONSTITUTION SMART CONSULTING, INGENIERIE & INFORMATIQUE

«SMART C21»

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL DE 1. 040.000 F. CFA

Siège Social: Arrondissement n°01 E.P. LUMUMBA,

Quartier OCH, rue de Lengoli

Téléphone: 06 712 92 36/05 605 20 19

Pointe-Noire / REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Brislain KOUTOU, Notaire, le 17 juin 2022, dûment enregistré le 30 juin 2022, sous le folio 125/3, n° 1122, il a été constitué une société, ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;
Objet: La société a pour objet directement ou indirectement en République du Congo et dans tous autres pays:

- **Infogérance**
 - Intégration des services;
 - Gestion des parcs informatiques;
 - Conseil et assistance.
- **Systèmes et réseaux informatiques, voix sur IP, vidéo surveillance et contrôle d'accès, radio et télécommunications**
 - Câblage;
 - Installation, configuration et administration;
 - Virtualisation;
 - Maintenance;
 - Mises à jour;
- **Bases de données, programmation, technologies web et affichage fr contenus dynamiques**
 - Conception;
 - Installation, configuration, administration;
 - Mises à jour;
- **Data science**
 - Analyse des données
 - Présentation des données;
- **Formation et services divers**
 - Systèmes et réseaux informatiques, voix

sur IP et vidéo surveillance;
- Bases de données, technologies web et programmation;
- Bureautique: Word, Excel, PowerPoint, publisher, Outlook;
- Analyse et présentation des données sous Excel, Power BI et Python;
- Infographie: Photoshop, Gimp,...

Vente des matériels et logiciels informatiques

Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus indiqué, et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Dénomination sociale: SMART CONSULTING, INGENIERIE & INFORMATIQUE, en sigle «SMART C21»

Adresse: Arrondissement n°1 E.P. LUMUMBA, quartier OCH, rue de Lengoli, téléphone: 06 712 92 36/ 05 605 20 19, Pointe-Noire - République du Congo.

Administration: La Gérance est assurée par Madame MBOULOUKOU Elna Chelvie, pour une durée de quatre (04) années renouvelables.

RCCM: Elle est immatriculée au RCCM sous le numéro CG-PNR-01-2022-B12-00143.

Pour avis

**La Notaire
Maître Brislain KOUTOU**

**MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE**

ANNONCE LEGALE N°009/2022/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CITE

Suivant Réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et les requérants suivants.

N°	N° de réquisition	Références cadastrales				Quartiers	Arr.	Requérants
1	11112 du 20/05/2021	Plle(s) 29	Bloc : 10	Section : R	Superficie : 296,00m ²	REX	02	SUCCESSION MOMBO Grégoire
2	30081 du 16/03/2022	Plle(s) 02	Bloc : 53	Section : U	Superficie : 345,06m ²	FOUCKS	03	YARA MAMADOU
3	11885 du 27/05/2022	Plle(s) 01 bis	Bloc : 77	Section : U	Superficie : 218,06m ²	777 de DANY	03	MOUKOUYOU TAMBA Jodicia Aude Murielle
4	11791 du 04/04/2022	Plle(s) : 03	Bloc : 233	Section : AK	Superficie : 197,89m ²	MAKAYABOU	05	MBOMO Lepetit Mathurin
5	11909 du 07/06/2022	Plle(s) 02	Bloc : 94	Section U	Superficie : 490,00m ²	777 de DANY	03	MALOUMBI Nadine Juliette
6	11871 du 20/05/2022	Plle (s)24	Bloc : 71	Section : AB	Superficie : 430,00m ²	SONGOLO	05	ITOUA OLEA Fulgence
7	11872 du 20/05/2022	Plle (s)01	Bloc : 22	Section : Q	Superficie : 359,57m ²	MVOUMVOU	02	ITOUA OLEA Fulgence
8	10136 du 02/10/2019	Plle (s) 459	Bloc : /	Section : C	Superficie : 2884,13m ²	BASE INDUSTRIELLE	02	TSIBA André Jonas
9	10852 du 10/12/2020	Plle(s) 02 bis	Bloc : 18	Section : AE	Superficie : 250,00m ²	SIAFOUMOU (File MPENGA)	05	MBONGO Prince Amaury
10	11545 du 03/12/2021	Plle(s) 07	Bloc : 199	Section : AE	Superficie : 500,00m ²	SIAFOUMOU (File MPENGA)	05	NVOUALA Flavien
11	11849 du 05/05/2022	Plle(s) 29 et 30	Bloc : 10	Section : Q	Superficie : 474,22m ²	MVOUMVOU	02	SOCIETE NEGOCE INTERNATIONALE SARL
12	11610 du 04/01/2022	Plle (s)02 et 04	Bloc : 60	Section : AL	Superficie : 837,36m ²	LOANDJILI	04	OMBANDZA Patrick Ludovic
13	11666 du 27/01/2022	Plle (s) 8	Bloc : 11	Section : CG	Superficie : 500,00m ²	KOUFOLI(Famille Kondi Tchitali)	05	OBAMBI NGUESSO Justelle
14	11764 du 16/03/2022	Plle (s) 07 bis	Bloc : 183	Section : AG	Superficie : 204,22m ²	TCHIALI	05	MANDZANDZA MILOUKA Nadège Carole
15	11823 du 25/04/2022	Plle(s) 14	Bloc : 11	Section : AG	Superficie : 360,00m ²	TCHIALI	05	KIMPOLO Thessia Grace
16	11754 du 10/03/2022	Plle(s)07	Bloc : 24	Section : W	Superficie : 300,00m ²	NDAKASOUSSOU	03	ETSOUOLOV-TSOUMOU Cyr Brejnev
17	11393 du 17/09/2021	Plle (s) 9	Bloc : 173	Section : AG	Superficie : 400,00m ²	TCHIALI (Famille TCHINIMINA)	05	KIBELOLAUD née AMBETOS Estelle Prisca Michele
18	11102 du 18/05/2022	Plle (s) 25 bis	Bloc : 73	Section : AH	Superficie : 285,63m ²	MAKAYABOU Terrain	05	KOLO Christiane
19	11703 du 11/02/2022	Plle (s) 05	Bloc : 22 Bis	Section : AF	Superficie : 500,00m ²	MONGO KAMBA	04	MAVOUNGOU Jean Philippe
20	10533 du 15/07/2020	Plle (s)02	Bloc : 62	Section : CG	Superficie : 500,00m ²	KOUFOLI(File TCHINIOKA K.)	05	NGONO Jean Desi Bonheur
21	11755 du 11/03/2022	Plle (s) 07	Bloc : 208	Section : CL	Superficie : 500,00m ²	NGOUAMBOUSSI (File Sumba)	05	OSSO Emile Parfait de Grâce
22	11876 du 23/05/2022	Plle (s) 06 Bis	Bloc : 80	Section : AP	Superficie : 216,00m ²	Quartier Culotte (Tchiniambi)	04	MAHOUNGA Donatien
23	11808 du 12/04/2022	Plle (s)08	Bloc : 377	Section : ABWII	Superficie : 495,00m ²	KOUFOLI	08	GOMA Frank- Daniel
24	11767 du 16/03/2022	Plle (s) 03	Bloc : 124	Section : ABY1	Superficie : 500,84m ²	TCHIMANA (Famille BIKOULA)	05	NSONGUELA KIMBEMBE Pitchou Byelmane
25	11514 du 19/11/2021	Plle(s) 05	Bloc : 11	Section : CJ Suite	Superficie : 500,00m ²	VINDOULOU	04	TCHICAYA UNTI B'KUNE Choupette Dieudonné Roma
26	11620 du 10/01/2022	Plle (s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 500,10m ²	DIOSSO	LOANGO	DRUCK Carole Mireille Aurore
27	11631 du 12/01/2022	Plle (s)06	Bloc : 43	Section : AE	Superficie : 500,00m ²	SIAFOUMOU	05	SITA VITSINGO Marc Eden
28	11803 du 08/04/2022	Plle (s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 1000,00m ²	DIOSSO (File TCHILOLO-NLOFO)	LOANGO	NZILA NGOMA Yeed Gerol
29	11902 du 03/06/2022	Plle (s) 22	Bloc : 10	Section : Q	Superficie : 246,76m ²	MVOUMVOU	02	DJIGUE AMADOU
30	11692 du 08/02/2022	Plle(s)07	Bloc : 27	section : AJ	Superficie : 400,00m ²	MAKAYABOU(Zephirin)	05	AKERA Faustin
31	11927 du 16/06/2022	Plle (s)02	Bloc : 110	section : CG	Superficie : 500,00m ²	KOUFOLI 1 (File Kondi-Tchitali)	05	MBOUNGOU -MATOLA Donald Antyme
32	11833 du 26/04/2022	Plle(s) 05	Bloc : 22	section : AW	Superficie : 393,22 m ²	MONGO KAMBA (MOVIS)	04	NGOMA Grégoire Jourdain
33	11732 du 23/02/2022	Plle(s) 07	Bloc : 91	section : R	Superficie : 196,05m ²	MARCHE CENTRAL	01	MANHANI Sunil
34	11934 du 21/06/2022	Plle(s)08	Bloc : 16	section : BZ	Superficie : 500,00m ²	TCHIBALA(File TCHISSIMBA)	05	TCHIBINDA-MOUTOU Rolancia
35	10828 du 30/11/2020	Plle(s) 03	Bloc : 152	section : CN	Superficie : 500,00m ²	VINDOULOU	04	EKANDZA EBALE Marien Ulrich Florian
36	10480 du 24/06/2020	Plle(s)03 et 04 bis	Bloc : 56 bis	section : AC	Superficie : 500,00m ²	MBOTA RAFFINERIE	05	NGOUMOU Magellan
37	9902 du 06/05/2019	Plle(s) 01	Bloc : 124	section : CF	Superficie : 678,83m ²	VINDOULOU	04	AKPWABOT Jean Marie
38	15523 du 23/11/2021	Plle (s) 04	Bloc : 66	section : AE	Superficie : 400,00m ²	SIAFOUMOU	05	NTEKELA VOUMOU Mathys Roi
39	1724 du 24/11/2011	Plle(s)12	Bloc : 57	section : BU	Superficie : 500,00m ²	TCHOULOLOU	05	TCHIBINDA - NGOMA Rodrigue Alain Roger
40	11858 du 11/05/2022	Plle(s) 01 et 03	Bloc : 269	Section : ACL1	Superficie : 1000,00m ²	VINDOULOU	05	OUATTO Raspol et MBOUNGOU SIMBA Hélène Gracia Colombe épouse OUATTO

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art.26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

*Fait à Pointe-Noire, le 23 Août 2022
Le chef de bureau, Florent MAVOUNGOU*

EDUCATION

Le Congo participe au sommet mondial sur l'éducation

Le secrétariat général des Nations unies avec les Etats membres organisent à New York, aux Etats-Unis d'Amérique courant septembre, un sommet sur l'éducation. Le Congo y sera représenté au plus haut niveau par le Président de la République Denis Sassou Nguesso. Dans cette optique, les Etats membres ont été appelés notamment à organiser des consultations nationales, les 12 et 13 août 2022, en vue d'identifier les goulots d'étranglement et les défis du système éducatif; proposer des pistes d'action thématiques pour assurer la transformation de l'éducation et mener le plaidoyer pour susciter un engagement et une mobilisation publique plus accrues en faveur de l'éducation.



Les officiels à la fin de la cérémonie

« Cette vaste réflexion nous a permis de dessiner, à partir des rapports départementaux, le futur de l'éducation au plan national et international, à travers le rapport national adopté et qui est assorti de recommandations », a dit le ministre de l'Enseignement préscolaire Jean-Luc Mouthou, qui a, par ailleurs relevé que ce rapport national est arrivé à point nommé, au moment où le Congo s'est lancé dans une réforme hardie de son système éducatif, à travers les états généraux de l'éducation en préparation. Le coordonnateur-résident du système des Nations unies, Chris Mburu a souligné que la concertation nationale est intervenue au moment crucial où le Congo s'est engagé dans une importante initiative nationale portant sur l'organisation des états généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche. « Il cherche à construire un pacte social durable et à renforcer les performances du système éducatif à travers le triptyque "équité, pertinence et efficacité" en articulation avec l'agenda inter-

national des ODD et la stratégie continentale de l'éducation de l'Union africaine (UA) », a-t-il dit, réaffirmant l'engagement des Nations unies à soutenir le Congo dans la promotion d'une éducation de qualité. Reconnaisant le rôle majeur de l'éducation, les acteurs réunis pour les consultations nationales ont formulé neuf recommandations entre autres: prendre des mesures nécessaires pour accroître l'offre publique d'éducation; élaborer un nouveau cadre d'orientation curriculaire, prenant en compte les besoins de l'économie nationale et du marché de l'emploi; assurer la formation de tous les enseignants sur la pédagogie de l'apprentissage numérique, la maîtrise de l'utilisation des TIC et accroître l'offre de formation professionnelle et qualifiante des jeunes aux métiers; augmenter les ressources publiques allouées au secteur de l'éducation à hauteur d'au moins 20% du budget de l'Etat et amplifier les financements publics alloués à l'enseignement technique et à la formation professionnelle; renforcer le dispositif national de résilience du système éducatif face aux crises et catastrophes, à travers le développement d'une stratégie nationale harmonisée. « Au nom du Gouvernement, je prends acte des précieuses recommandations et m'engage à les porter au plus haut niveau de l'Exécutif », a indiqué le ministre de l'Enseignement général, qui avait à ses côtés son collègue de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé.

Esperancia MBOSSA-OKANDE

La rencontre mondiale sur l'éducation portera sur les changements des politiques éducatives; la planification sectorielle de l'éducation; la programmation et la gestion budgétaires, tenant compte des effets néfastes de la COVID-19; la mise en œuvre effective de l'Objectif de développement durable 4 axée « sur une éducation de qualité pour tous » et la réinvention du futur de l'éducation. Le Congo, faisant suite au cahier des charges universel, a organisé avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, des consultations nationales sur l'ensemble des douze départements. Ces consultations ont été centrées autour des thématiques: les écoles inclusives, équitables, sûres et saines; les enseignants, l'enseignement, la qualité de l'éducation et la profession enseignante; l'apprentissage ainsi que les compétences pour la vie. Le travail et le développement durable; le financement de l'éducation; l'apprentissage et la transformation numériques, aussi bien l'impact de la COVID-19 et la transformation de

l'éducation. « Cette vaste réflexion nous a permis de dessiner, à partir des rapports départementaux, le futur de l'éducation au plan national et international, à travers le rapport national adopté et qui est assorti de recommandations », a dit le ministre de l'Enseignement préscolaire Jean-Luc Mouthou, qui a, par ailleurs relevé que ce rapport national est arrivé à point nommé, au moment où le Congo s'est lancé dans une réforme hardie de son système éducatif, à travers les états généraux de l'éducation en préparation. Le coordonnateur-résident du système des Nations unies, Chris Mburu a souligné que la concertation nationale est intervenue au moment crucial où le Congo s'est engagé dans une importante initiative nationale portant sur l'organisation des états généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche. « Il cherche à construire un pacte social durable et à renforcer les performances du système éducatif à travers le triptyque "équité, pertinence et efficacité" en articulation avec l'agenda inter-

ENSEIGNEMENT GENERAL

Des programmes révisés exécutoires à la rentrée scolaire 2022-2023

Les programmes éducatifs au sein du sous-secteur de l'Enseignement préscolaire encore en vigueur existent depuis plus de trois décennies, bien que des aménagements y ont été apportés. Malgré ces aménagements, l'on constate encore la baisse du niveau des élèves. C'est l'une des raisons qui ont conduit la Banque mondiale, par le biais du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (PRAASED) et le Gouvernement à l'optique de la réécriture des programmes de français, de mathématiques et sciences au primaire et au collège.



Les nouveaux manuels du cycle primaire

« cela, des résultats scolaires pointent toujours d'énormes faiblesses, notamment en mathématiques et en français auprès de nombreux apprenants. » Sur la nuance avec les anciens programmes, Jean-Luc Mouthou précise: « il y a des différences fondamentales, faut-il le dire, autrement nous n'en saurions pas amenés à vous proposer ces programmes. Ces programmes marquent cinq ruptures majeures par rapport aux anciens: il y a une logique de continuum qui s'inscrit dans l'acquisition des savoirs, en ce que les notions qui vont être désormais abordées au primaire forment un fondement de ce qui est abordé au secondaire dans la vision d'une éducation de base bâtie autour d'un socle de dix ans. Le deuxième élément, c'est une logique d'apprentissage qui place l'apprenant au centre des activités situationnelles en lien avec les contenus des notions essentielles abordées, qui s'éloigne d'une logique d'enseignement habituellement mettant l'enseignant en exergue. Le troisième élément, une logique

d'apprentissage en profondeur développée par le temps accordé aux apprentissages entrecoupés par des périodes de découverte des notions entrecoupées de moments d'évaluations. Un autre aspect, une logique d'acquisition des compétences à partir d'une méthodologie basée sur le traitement des situations. » Pour permettre l'appropriation de ces nouveaux programmes par les enseignants et le personnel d'encadrement, il est prévu à partir de ce 2 septembre des formations dans les chefs-lieux de départements. Ces formations vont se dérouler en deux vagues: la première vague court du 2 au 11 septembre et concerne les départements de Brazzaville, des Plateaux, de la Cuvette, de la Cuvette-ouest, de la Sangha et de la Likouala. La deuxième vague prend le relais à partir du 20 jusqu'au 29 septembre. Les départements concernés sont: Pointe-Noire, Kouilou, Niari, Bouenza, Lékoumou et Pool. Des supports pédagogiques pour ces programmes (cahiers d'activités pour les élèves, faisant office de

Le réaménagement de ces programmes est appuyé par un arrêté portant approbation des programmes éducatifs révisés des domaines d'apprentissage du français, des mathématiques et des sciences pour les classes de CP1-CP2 du primaire et 6^e-5^e du collège, signé le 22 août 2022 par le ministre de l'Enseignement préscolaire, Jean-Luc Mouthou. La réécriture de ces programmes s'inscrit dans le cadre de la stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025, révisées pour la période 2021-2030, et des agendas internationaux sur l'éducation. A quelques semaines de la rentrée des classes 2022-2023, un changement de programme pour quel intérêt? Pour le ministre Jean-Luc Mouthou, il s'agit d'apporter le renouveau nécessaire qui pourrait permettre aux apprenants d'améliorer le contexte de leur apprentissage. C'est à ce titre que nous avons élaboré de nouveaux programmes scolaires qui vont être exécutés à partir de cette rentrée scolaire. « Ce changement de programme est inhérent à un certain nombre de difficultés internes que nous avons observées dans le cadre de la gestion de notre système éducatif, puisque depuis de longues années, le système éducatif est confronté à de sérieux problèmes, et parmi

ces différents problèmes, on peut citer entre autres, des déperditions et des redoublements massifs tant au primaire qu'au secondaire; une qualification parfois déficiente des enseignants; une qualité insuffisante des acquis scolaires comme le montre les résultats des évaluations internationales, etc. Il y a également un certain nombre de difficultés externes, telles que l'évaluation internationale du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) 2014 nldr, qui a situé le Congo au niveau des pays les moins performants parmi le groupe des dix pays évalués, avec la particularité où les difficultés à enregistrer par les élèves en début de scolarité et qui s'accroissent très significativement en fin de scolarité », a dit le ministre de l'Enseignement préscolaire, se félicitant des actions menées par le Gouvernement dans l'approche de l'amélioration du système éducatif. « De nombreuses actions au plan gouvernemental ont été entreprises pour essayer de pallier toutes ses difficultés au plan des enseignements puisque partant de ses constants, le Gouvernement a décidé de la gratuité dans l'enseignement et également un soutien puissant entre 2004 et 2009, et entre 2010 et 2013, au travers de la mise en place du Projet d'appui à l'éducation de base (PRAEBASE). Malgré

POINTE-NOIRE

Un casse-tête, la traversée par pirogue de Ngoyo-la-plaine à Patra

La traversée par pirogue de la rivière reliant Ngoyo-la-plaine à Patra n'est pas une partie de plaisir pour les populations de ces deux quartiers de l'arrondissement 6 de Pointe-Noire, la capitale économique congolaise. Aucune mesure de sécurité n'est prise au départ pour ceux qui sont dans le besoin. Une situation décriée par les riverains qui lancent un cri du cœur à l'endroit du Gouvernement, afin de réaliser la construction d'un pont, pour faciliter le déplacement des populations.



Les populations de Ngoyo-la-plaine et de Patra ne savent pas à quel saint se vouer

Pour traverser, il n'y a plus que deux pirogues qui vont d'une rive du cours d'eau à l'autre. Pas facile pour les dizaines d'usagers! En tout cas, Ngoyo-la-plaine et Patra sont deux quartiers qui sont toujours dans le calvaire lorsqu'il s'agit de se déplacer. Jean-Claude Malela, un habitant, plaide pour la construction d'un pont qui pourrait aider l'ensemble des populations vivant dans cet arrondissement, car ce problème date de longtemps et avec l'arrivée de la saison des pluies, les populations et plus particulièrement les élèves, risquent de connaître un enfer. « C'est un danger pour les enfants. Dernièrement, il y a eu des enfants qui se sont noyés pendant la période des fêtes. C'est vraiment difficile pour nous. Que nos autorités puissent décider de construire un pont qui pourrait nous soulager. Cela pourrait beaucoup nous aider afin d'arriver à l'hôpital de Patra dans quelques minutes », alerte Yann Manouma, un habitant de Ngoyo-la-plaine. Comme on peut s'en douter, la construction d'un pont sur cette rivière est un impératif pour faciliter les mouvements de populations et surtout, l'accès rapide à l'hôpital général de Patra, inauguré il y a quelques mois par le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso.

Madocie Déogratias MONGO

FORMATION

Cinquante étudiants formés aux métiers de l'information et de la communication

Entreprise évoluant dans le domaine de la communication, Emoneli qui dirige le Dr Destin Jésus Sondzo, chargé de cours à la Faculté des lettres, arts et sciences humaines (FLASH), de l'université Marien Ngouabi en collaboration avec l'Institut supérieur de gestion, transport et commerce international (ISGTCI), a procédé du 8 au 13 août 2022 à Brazzaville, à la formation de 50 jeunes étudiants venus de l'Université Marien Ngouabi et des instituts privés de Brazzaville, aux métiers de l'information et de la communication.



Les formateurs et les étudiants après la formation

Cette formation est la première d'une série prévue dans les prochains mois. A travers ces formations, Destin Jésus Sondzo, entend permettre aux étudiants de lier la théorie à la pratique. Il estime que les établissements universitaires de Brazzaville ne disposent presque ou pas de matériels adéquats pour une formation exhaustive des apprenants. « Les étudiants sortent des facultés et des écoles avec la théorie, alors qu'ils sont formés comme professionnels de l'information et de la communication. Ils ne découvrent le microphone, le dictaphone, le dossier de presse, etc, qu'après la formation. C'est pour cette raison que nous avons initié cette formation qui n'est pas la dernière », a souligné le responsable de Emoneli. Elle a été assurée par les enseignants de l'université Marien Ngouabi et des professionnels des médias. Entre autres thématiques développées: les techniques et pratiques des relations publiques, le point de presse, la rédaction d'un article de presse. Ces modules ont été couplés aux travaux pratiques à travers les focus et les jeux de rôle. Cette formation a été sanctionnée par la remise des certificats de participation à l'occasion d'une cérémonie organisée le 17 août dernier à l'ISGTCI, cérémonie pendant laquelle, les étudiants ont mis en pratique ce qu'ils ont appris, sous forme de point de presse. Ils ont élaboré et proposé une recommandation stratégique à Emoneli et à l'ISGTCI, susceptible d'être appliquée pour la bonification de leur image.

Gaule D'AMBERT, sur les notes d'Honoré Junior NZOUNZI

manuels scolaires ainsi que des programmes éducatifs et guides pédagogiques pour les enseignants) seront mis à la disposition dès cette rentrée à titre gracieux aux acteurs de l'ensemble du système éducatif (secteur public et privé), a insisté le ministre de l'Enseignement

préscolaire. Les programmes scolaires révisés des classes restantes du primaire et du secondaire premier cycle (CE1, CE2, CM1, CM2, 4^e et 3^e) seront mis en œuvre à partir de l'année scolaire 2023-2024.

Germaine NGALA

PROJET EDUCONSERVATION

Les programmes scolaires au primaire renforcés en notions de développement durable

Dès la rentrée 2022-2023, les élèves du cycle primaire de trente écoles situées dans huit départements du Congo vont apprendre les notions de conservation de la nature et de la biodiversité. Ce processus, né du partenariat entre la Fondation Sabine Plattner African Charities (SPAC) et le Gouvernement congolais, est matérialisé par le projet Educonservation lancé officiellement le 24 août 2022, à Brazzaville par le ministre de l'Enseignement préscolaire Jean-Luc Mouthou. En présence de la responsable du projet Educonservation, Mme Julie Cleverdon, représentant la promotrice de SPAC et de l'adjoint au maire de Brazzaville, Guy Marius Okana.



Le ministre Jean-Luc Mouthou recevant les boîtes à outils

la base desquels les instituteurs vont s'appuyer pour transmettre les savoirs sur les changements climatiques, la protection de la biodiversité et bien d'autres notions écologiques.

Au nombre de ces boîtes pédagogiques se trouvent entre autres, des guides avec les plans de leçons aux contenus liés à la conservation de la nature en harmonie avec les programmes scolaires, des cartes de plantes et des animaux, des affiches liées à l'environnement et des livres de récit.

Cet atelier de formation des formateurs à l'utilisation des boîtes à outils "Educonservation", a signifié le ministre de l'Enseignement préscolaire vise à susciter aux apprenants l'amour de la nature, les inciter à protéger et à promouvoir l'équilibre entre les besoins humains de consommation et de conservation de l'environnement. N'ayant pas pris part à lancement du projet Educonservation dont elle est la promotrice, Sabine Plattner, directrice générale de

la Fondation SPAC a délivré un message dans lequel elle s'est félicitée de l'atteinte des objectifs du projet grâce à la collaboration étroite avec le Gouvernement congolais.

Le projet Educonservation qui a pour ambition d'être panafricain se développe actuellement dans six pays du continent: le Congo qui est pays pilote, le Namibie, le Sénégal, le Maroc, le Rwanda et le Gabon. Son principal objectif demeure l'intégration des ressources pédagogiques, Afro-centriques, bien documentées sur la conservation de la nature et en lien avec les curricula de formation scolaires qui sous-tendent les stratégies d'éducation nationale des pays africains.

Par ailleurs, la Fondation SPAC qui finance complètement le projet Educonservation s'illustre également dans l'exploitation touristique du parc national d'Odzala-Kokoua, situé près de la localité de Mbomo dans la Cuvette-ouest.

E.Mb-O

Après les succès de la phase pilote en 2019 ayant permis de former une quarantaine d'enseignants de Sciences de la vie et de la terre (SVT), le projet Educonservation se déploie sur trente écoles dont douze à Brazzaville, six à Pointe-Noire, six dans les départements du Kouilou, Niari et de la Bouenza, ainsi que six autres dans la Cuvette, la Cuvette-ouest et la Sangha. C'est dans ce cadre que le lancement officiel dudit projet est consacré à l'ouverture d'un atelier de formations des instituteurs des écoles sélectionnées sur la maîtrise des boîtes à outils sur l'éducation à la conservation. Ces boîtes à outils élaborés pendant près de deux ans constituent des supports pédagogiques sur



**OFFICE NOTARIAL
J. A. MISSAMOU MAMPOUYA**

«COGELO PMU CONGO» S.A.
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 500.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: Avenue Amilcar Cabral Boîte postale 13 126, Centre-ville,
Brazzaville - REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG-BZV-01-1990-B14-00023

**NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL ET D'UN NOUVEAU
PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Aux termes du procès-verbal du Conseil d'Administration du 04 juillet deux mille-vingt-deux de la société sus dénommée, reçu en dépôt le 05 août (de la même année) par Maître J.A. MISSAMOU MAMPOUYA, Notaire, enregistré à Brazzaville EDT Poto-Poto, Folio 143/8 N°3913 le, 09 Août 2022;

- **RCCM Nouveau:** CG-BZV-01-1990-B14-00023

- **GREFFE,** du 18 Août 2022, numéro CG-BZV-01-2022-D-00363

Il ressort que sont nommés:

- Monsieur Etienne MACKOSSO en qualité de Directeur Général en remplacement de Monsieur Guy Roger MOIGNI,
- Monsieur Michel MONGO en qualité de Président du Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Henri MENGA.

POUR AVIS

LE NOTAIRE

**ANNONCE LEGALE
EXPRESS UNION CONGO S.A.**

**SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 300.000.000 FCFA
SIEGE SOCIAL: 08, RUE MBAKAS, CROISEMENT A VENUE
DE LA PAIX, ARR. N°3
POTO-POTO, BRAZZA VILLE- REPUBLIQUE DU CONGO
R.C.C.M CG-BZV-01-2007-B14-00013**

Aux termes du procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 juillet 2021 de la société EXPRESS UNION CONGO S.A., les administrateurs ont décidé de nommer Monsieur YONTA FEPI Rostant en qualité de nouveau Directeur Général de ladite société.

Maître GONOCK MORVOZ, Notaire à Brazzaville, suivant attestation de nomination en date à BRAZZAVILLE du 31 mars 2022, dûment enregistrée au Bureau d'Enregistrement des Domaines et des Timbres de la Plaine à BRAZZA VILLE, le 05 avril 2022, sous F° 062/12, n°1444, certifie que Monsieur YONTA FEPI Rostant dont la nomination est sus-évoquée, c'est l'actuel Directeur Général de la société « EXPRESS UNION CONGO S.A. ».

Dépôt légal: a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 05 avril 2022.

Pour insertion

Maître GONOCK MORVOZ

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT, Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville, Brazzaville.
Tél: (00242) 06.540.59.45 / 04.418.20.81, B.P: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

**SOCIETE LYBIAN AFRICAN INVESTMENT COMPANY EN SIGLE
«LAICO-BZV»**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au Capital de 1.580.000.000 de FRANCS CFA
Siège social: avenue Auxence Ickonga, centre-ville, Brazzaville.
RCCM: CG/BZV/08 B 1022
REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société dénommée «LAICO-BRAZZAVILLE» S.A., en date à Brazzaville du dix février deux mil vingt-deux, reçu au rang des minutes de Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 17 août 2022 et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville le 23 août 2022, sous Folio 153/4, n°3324.

L'ordre du jour portait sur deux (02) points essentiels, à savoir:

- 1- La nomination et le remplacement des membres du Conseil d'administration;
- 2- Les pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

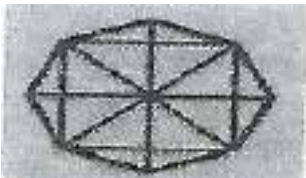
Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 24 août 2022, sous le numéro 22 DA 141;

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 24 août 2022, sous le numéro CG/BZV/08 B 1022.

Fait à Brazzaville, le 26 août 2022

Pour insertion

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire



PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLE ET OPERATIONNELLE DES ONG MEMBRES DU CONSEIL DE CONCERTATION DES ONG DE DEVELOPPEMENT ET AUTRES RESEAUX D'OSC

Tél : 226150351

E-mail : ccodorg@yahoo.fr/www.ccodcongo.org

Avis à manifestation d'intérêt relatif au recrutement des consultants chargés de renforcer les capacités institutionnelle et opérationnelle des ONG membres du CCOD et autres OSC

Contexte et justification:

Le Conseil de Concertation des ONG de Développement (CCOD) est un collectif qui compte 15 Organisations Non Gouvernementales. Il a été créé en 1993 et fonctionne depuis sans discontinuité. Parmi ses missions, figurent entre autres :

- Faciliter la concertation et le partenariat entre ONG de développement (ONG) d'une part, et entre ONG et pouvoirs publics d'autre part ;
- Collecter et diffuser les connaissances, ainsi que les savoir-faire du CCOD et des ONG membres ;
- Renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles des organisations membres ;
- Servir de porte-parole des ONG du CCOD auprès des tiers sur les problèmes d'intérêt collectif.

Dans l'optique de contribuer à l'émergence d'une société civile légitime, indépendante, crédible et capable de participer au développement social, à la croissance économique net répondre aux besoins des populations les plus vulnérables en République du Congo, le CCOD a bénéficié d'un soutien financier de l'Union Européenne pour mettre en œuvre un projet intitulé "Renforcement des capacités Institutionnelles et opérationnelle des OSC membres et d'autres réseaux d'OSC (PRECAP-CCOD)" pour une durée de 36 mois. A cet effet, un diagnostic institutionnel et opérationnel de 15 ONG membres du CCOD, 04 réseaux d'OSC, 18 OSC ciblées œuvrant dans la zone du projet (Brazzaville, Ouessou, Djambala, Dolisie et Pointe-Noire), quatre (04) ONG des jeunes,

une (01) ONG œuvrant auprès des autochtones et quatre (04) ONG féminines, soient quarante-cinq (45) organisations, a été réalisé par le projet.

Il ressort de ce diagnostic que plusieurs besoins en renforcement des capacités ont été identifiés sur plusieurs plans, y compris celui de la gouvernance associative.

En vue de déclencher, de manière ciblées et efficace, une série d'activités d'appui et de soutien aux différentes OSC cibles du projet, le présent avis à manifestation d'intérêt est publié afin de constituer un fichier des personnes ressources ayant les compétences requises pour renforcer les capacités des OSC dans les lots constitués ci-après :

- Lot 1 : Gestion du cycle de projet ;
- Lot 2 : Gestion financière et comptable et sur l'utilisation des logiciels comptables performants ;
- Lot 3 : Planification stratégique et opérationnelle ;
- Lot 4 : Ingénierie sociale ;
- Lot 5 : Stratégie de communication ;
- Lot 6 : Analyse des politiques publiques ;
- Lot 7 : Plaidoyer et lobbying ;
- Lot 8 : Mobilisation des ressources financières et élaboration participative de la stratégie d'autonomisation d'une OSC ;
- Lot 9 : Management d'une organisation
- Lot 10 : Elaboration du manuel des procédures administratives, financières, comptables et de passation des marchés ;
- Lot 11 : Droits des jeunes ;
- Lot 12 : Création et d'animation du site web.

Lieu de la mission:

La mission se déroulera dans quatre localités : Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Djambala et Ouessou.

Profil et qualification :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur (au moins bac +3) dans l'un ou les domaines cités ou en tout autre domaine équivalent ;

- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans l'un ou les domaines concernés ;
- Avoir renforcé les capacités dans l'un des domaines cités ;
- Avoir une bonne connaissance du milieu des organisations de la société civile congolaise ;
- Avoir une parfaite maîtrise de la langue française, des excellentes capacités rédactionnelles et de communication.

Composition du dossier:

- Lettre de manifestation d'intérêt ;
- CV détaillé avec copies des diplômes, attestations et certificats.

Le dossier devra être transmis en format électronique au secrétariat du PRECAP-CCOD (ccodorg@yahoo.fr) ou en version papier au siège du CCOD, au 47 de la rue NGALI Pascal, Quartier SIC, Makélékélé, derrière la MUCODEC de Makélékélé / Angola Libre, Brazzaville/Congo, au plus tard lundi 12 Septembre 2022 à 16h00 (heure de Brazzaville).

Fait à Brazzaville le 25 AOÛT 2022

Le Coordinateur du Projet a.i



AVIS DE RECRUTEMENT

Une société spécialisée dans la distribution, vente, commerce de gros et de détail en République du Congo recherche des candidats pour le poste suivant :

POSTE : COMPTABLE

Qualification: Cadre Localisation : Pointe-Noire

Niveau d'étude :

- BAC+4/5 Comptabilité et Finance ou équivalent ;
- 5 ans minimum dans un poste similaire.

Mission générale :

• Organiser, animer, coordonner et contrôler les activités de son service, afin d'assurer au moindre coût et dans les délais prévus, le traitement de l'information financière et comptable.

Fonctions et responsabilités :

- Comptabilité tiers
- Concevoir un tableau de bord
- Établir des déclarations fiscales et sociales
- Réaliser une gestion comptable
- Réaliser une gestion administrative
- Gérer des rapprochements bancaires ;
- Traiter la Paie ;
- Gérer et effectuer la réconciliation du grand livre des comptes - Plan comptable et journaux ;
- Effectuer la capitalisation et la dépréciation des actifs fixes ;
- Traiter la balance des comptes en fin du mois.

Compétences fonctionnelles :

- Comptabilité fiscal, Sociales et Juridiques ;
- Capacité à maîtriser ses fonctions, à planifier et réaliser les tâches prioritaires de manière efficace, rapide et productive. Faire face aux imprévus ;
- Bonne connaissance de la réglementation comptable SYSCOHADA ;
- Aptitudes :

- Capacité à s'efforcer de préserver un climat social agréable et à privilégier le dialogue plutôt que l'affrontement ;
- Capacité à communiquer efficacement, de recevoir et de transmettre toute information de façon efficace et cordiale ;
- Capacité à être attentif et à l'écoute de ses collègues et ou collaborateurs ;
- Dynamique, attitude positive et bon sens ;
- Haute discrétion, poste à haut risque ;
- Intégrité, Disponibilité et réactivité.

Savoir-faire /Savoir-être :

- Bonne élocution ;
- Sens de l'organisation et, savoir prioriser son travail ;
- Savoir respecter les délais, être rigoureux et précis ;
- Savoir faire face à des situations d'urgence.

Composition du dossier de candidature:

- Une lettre de motivation
- Un curriculum Vitae (CV)
- Une copie légalisée des Diplômes,
- Casier judiciaire
- Certificat de Nationalité

Les dossiers de candidature doivent être envoyés ou déposés aux adresses suivantes :

- e.mail : bmmrecrutement@gmail.com
- Adresses physiques :
@ Brazzaville :
154 rue Itoumbi – Ouenzé (Croisement Reine Ngalifourou) ; Tél : 05 604 01 01 @ Pointe-Noire :

En face de la maison d'arrêt de PNR chez SONGO Business ; Tél : 05 523 60 23

La date limite de dépôt des candidatures est fixée le 30 septembre 2022 à 15h00.

NB : Seuls les candidats présélectionnés par dossier seront contactés pour un test.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une société spécialisée dans la distribution en République du Congo recherche des candidats pour les postes suivants :

POSTE N°1: Gérant de dépôt de boissons

POSTE N°2: Vendeur boissons

POSTE N°3: Magasinier d'un entrepôt de boissons

Localisation des 3 postes: Brazzaville, Pointe-Noire, Ignié, Kin-kala ou Tsamba Nzatsi

Niveau d'étude: Niveau d'étude:

Être titulaire d'un BEPC, BAC, BTS, Licence, Maîtrise ou un diplôme équivalent dans les domaines de la gestion des stocks et de la logistique.

Missions:

- Gérer le stock
- Vendre les produits de consommations
- Planifier les livraisons clients
- Gérer une zone commerciale
- Superviser une équipe
- Ordonnancer les approvisionnements chez notre fournisseur.

Compétences et qualités exigées:

- Maîtrise de la gestion de stock
- Gestion de la relation client

- Avoir la connaissance de la langue française, Kitouba et Lingala
- Avoir la rigueur au travail
- Faire preuve de bonne moralité
- Maîtrise de la conduite d'un tricycle Kavaki (en plus pour le poste 2)

Composition du dossier de candidature

- Un curriculum Vitae (CV)
- Une lettre de motivation
- Une copie légalisée du Diplôme
- Casier judiciaire

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse suivante :

• e.mail :

bmmrecrutement@gmail.com

• Adresses physiques :

@ Brazzaville :

154 rue Itoumbi – Ouenzé (Croisement Reine Ngalifourou) ;

Tél : 05 604 01 01 @ Pointe-Noire :

En face de la maison d'arrêt de PNR chez SONGO Business ; Tél: 05 523 60 23 La date limite de dépôt des candidatures est fixée le 30 septembre 2022.

NB : Seuls les candidats présélectionnés par dossier seront contactés pour un test.

TRANSPORT URBAIN

«Yango», application de commande de courses déjà opérationnelle au Congo

«Le client est roi.» Cette expression semble être comprise par «Yango», cette toute nouvelle application qui veut innover le monde des transports dans les grandes villes du pays où la mobilité est l'une des énigmes sociales, pour ne pas dire vitales chez les Congolais. En effet, bientôt, grâce à ce service vous pourrez commander votre trajet en ligne et à moindre coût.

Les taxis traditionnels de rue seront désormais confrontés à une concurrence majeure face à «Yango». Une application en ligne qui permet aux gens de trouver un trajet d'une nouvelle manière très efficace. Selon les explications des promoteurs, cette application mobile permet aux clients de commander un taxi en ligne depuis chez eux. Pas besoin, donc, de chercher une voiture dans la rue. Facilité de commander, visibilité du trajet et sécurité. Les bénéficiaires n'ont besoin que de leur téléphone Android ou iPhone et d'une connexion Internet pour commander un taxi depuis n'importe quel endroit (domicile, bureau, café, etc.). «Il

suffit d'ouvrir ou de télécharger l'application, d'entrer l'adresse de destination, et le conducteur le plus proche viendra par géolocalisation», soulignent les promoteurs. Selon eux, l'application propose également aux clients de «voir la couleur, le modèle et le numéro de la plaque de la voiture et de la voir s'approcher de votre position sur l'écran de votre téléphone». Et de préciser que le prix n'est pas négocié avec «Yango», car «il sera indiqué automatiquement au client au moment de passer la commande». Il est calculé par les algorithmes de l'application. Les prix seraient abordables par rapport aux taxis conventionnels. «Yango» est d'autant plus pratique, que si l'utilisateur



a besoin de plus d'informations ou en cas de problème, il peut contacter le service d'assistance via l'application elle-même. «Yango» est un service de VTC qui relie les utilisateurs aux taxis disponibles. Il est aujourd'hui présente dans 20 pays d'Europe, d'Asie centrale et du

Moyen-Orient. En Afrique, le service est déjà présent au Ghana, en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Sénégal, en Zambie, en Angola et en République démocratique du Congo. Plus de 700 000 conducteurs actifs travaillent avec l'application. Contrairement à d'autres

services dans le secteur du VTC, l'application «Yango» dispose de ses propres cartes, ainsi que d'une distribution intelligente des commandes. «Ces technologies, disent ses promoteurs, sont en augmentation» Significativement l'efficacité des chauffeurs et des cour-

siers par rapport aux autres acteurs, tout en réduisant considérablement les dépenses. «Cela nous permet d'offrir des tarifs abordables aux utilisateurs et des conditions décentes aux partenaires, aux chauffeurs et aux coursiers», concluent-ils.

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°405/2022/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr /Dpt	Requérants
1	27643 du 15-09-21	Sect P13B, bloc 42 ; Pile 19 ; Sup : 421,03m2	01, RUE VIKA	4-BZV	Enfants NGATSE MBOUALA
2	28993 du 27-07-22	Sect P11, bloc 61 ; Pile 5 (ex. 762) ; Sup : 282,39m2	762, RUE MOUILA	5-BZV	TENKAM-KOM Marie Hélène
3	28101 du 17-01-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 200,00m2	QUARTIER UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO	POOL	NGOUALA HONDO Nell Kryss
4	28918 du 13-07-22	Sect P4, bloc 152 ; Pile 6 ; Sup : 185,58m2	15TER, RUE BOMITABAS (POTO-POTO)	3-BZV	EYOBELE-OBAKA Florence
5	28988 du 26-07-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 90,67m2	QUARTIER NGAMAKOSSO	6-BZV	DIALLO ABDOURAHAMANE
6	28426 du 18-03-22	Sect P7, bloc 1 ; Pile 1 ; Sup : 1.809,50m2	1809, AVENUE LOUTASSI PLATEAU DES 15 ANS	4-BZV	Enfants BATARINGUE
7	28893 du 11-07-22	Sect P9, bloc 179 ; Pile 07 (ex.10) ; Sup : 442,61m2	167, RUE GAMBOMA	5-BZV	PALESSONGA Maxime
8	28834 du 23-06-22	Sect P10, bloc 31 ; Pile 18 ; Sup : 218,13m2	34, RUE CONGO	5-BZV	MBELI MAZAKELA Merithe Philaud Bonelie Melisa
9	28963 du 20-07-22	Sect P11, bloc 81 ; Pile 1 ; Sup : 300,00m2	1482, RUE LOUDIMA	5-BZV	AMPION Cyr Yvon
10	28897 du 11-07-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 900,00m2	VILLAGE NKOOU	POOL	Enfants TIAKOULOLO
11	28898 du 11-07-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 10.292,20m2 soit 1ha02a92ca	VILLAGE NKOOU	POOL	Enfants TIAKOULOLO
12	28644 du 12-05-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.000,00m2	KINTELE (QUARTIER ISSOULI)	POOL	OBOA TABAKA Seroni Durel
13	28486 du 30-03-22	Sect P14B, bloc 175 ; Pile 22bis ; Sup : 258,82m2	16, RUE EMERAUDE	9-BZV	NGATSELE Véronique
14	28624 du 06-05-22	Sect : Zone rurale ; Sup : 1.600,00m2	LIFOUA	POOL	MAKAYA Déborah Stéllia Paule Juanita et Enfants
15	28100 du 17-01-22	Sect P9, bloc 184 ; Pile 07 ; Sup : 332,96m2	211, RUE GAMBOMA (QUARTIER BONGO)	5-BZV	MPEMBE Henriette
16	28939 du 18-07-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 402,74m2	10, RUE KISSITA (QUARTIER ITATOLO)	9-BZV	OKANA Strauss Breige
17	27368 du 07-07-21	Sect P15, bloc 30 ; Pile 08 ; Sup : 148,47m2	47BIS, RUE BOUNDJI	6-BZV	TSEMIABEKA Guy Pacifique
18	28958 du 20-07-22	Sect P3, bloc 17 ; Pile 7 (ex.6) ; Sup : 492,76m2	111, RUE KOUYOUSS	3-BZV	ANDELY Roger Aymar
19	28856 du 1er-07-22	Sect P9, bloc 31 ; Pile 15 ; Sup : 245,45m2	1, RUE MOULEKE	5-BZV	EVOUNDOU née ELELI MOMPENGUE Léonie Célestine
20	27610 du 07-09-21	Sect AT, bloc 13 ; Pile 35 ; Sup : 206,07m2	37, RUE NANA MICHEL	4-BZV	TUYISENGE Emile
21	28866 du 06-07-22	Sect P7, bloc 89 ; Pile 4 (ex.139) ; Sup : 320,70m2	139, RUE VINDZA (Q. PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	YOULOU MOUTOMBO Miriam Solange
22	28965 du 21-07-22	Sect G, bloc 19 ; Pile 125 ; Sup : 570,61m2	IMPASSE (QUARTIER 07 KANGUINI) OWANDO	CUVETTE	OBAMBOT Antoinette
23	28641 du 11-05-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.198,44m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	MOYASCKO AYAH Bruno Djessi
24	28866 du 06-07-22	Sect P13C (ex P13), bloc 60 (ex 35) ; Pile 3 (ex 459) ; Sup : 496,71m2	RUE MPINI (QUARTIER MOUKONDO)	7-BZV	YOULOU MOUTOMBO Miriam Solange
25	28986 du 25-07-22	Sect P10, bloc 36 ; Pile 24bis (ex 20) ; Sup : 199,05m2	89TER, RUE MOUSSANA	5-BZV	OBEL OKELI Mayeul Gildas
26	27260 du 11-06-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.200,00m2	QUARTIER IHOUEME	POOL	EKABIKI OSSETE Parfait Marcelin
27	28969 du 22-07-22	Sect : Zone rurale ; Sup : 15.840,00m2 soit 1ha58a40ca	VILLAGE MOUTHOU	POOL	Monsieur et Madame MABIALA KOUTIA Yann et Enfants
28	28942 du 18-07-22	Sect AT, bloc 16 ; Pile 26 ; Sup : 410,40m2	96, RUE NANA MICHEL (QUARTIER LA BASE)	4-BZV	CHENDJOU TAMEZA FOGUE Christian
29	28590 du 29-04-22	Sect -, bloc -, Pile - ; Sup : 1.085,00m2	OYO (QUARTIER OKONGO)	CUVETTE	NGATSE Ludovic
30	28781 du 15-06-22	Sect P1, bloc 46 ; Pile 11 ; Sup : 547,749m2	21, RUE HAOUSSAS	3-BZV	Succession KAMARA Amadou
31	28886 du 08-07-22	Sect I, bloc 24 ; Pile 10bis ; Sup : 261,00m2	RUE EWO (QUARTIER 04 OHOKO) OWANDO	CUVETTE	MBOUMA Serge Wilfride
32	28955 du 19-07-22	Sect P13, bloc 197 ; Pile 07 ; Sup : 361,29m2	4, RUE FOULOUMOUERI	4-BZV	TCHICAYA née OBOA Régine Marie Bernadette
33	28941 du 18-07-22	Sect P10, bloc 46 ; Pile 34 ; Sup : 311,22m2	79, RUE KINKOUMBA	5-BZV	NGATSE GAKOSSO Lucas Thomas
34	28992 du 27-07-22	Sect -, bloc -, Pile - ; Sup : 113.034,23m2 soit 11ha30a34ca	VILLAGE FOUA	POOL	KWAMA MATITI Roger
35	28715 du 31-05-22	Sect néant, bloc néant ; Pile néant ; Sup : 5.598,55m2	RUE NGATSIBOU FRANÇOIS ET RUE NGAMBOUE B.	7-BZV	NGOYA Guy Noël
36	28716 du 31-05-22	Sect néant, bloc néant ; Pile néant ; Sup : 5.598,55m2	RUE NGATSIBOU FRANÇOIS ET RUE NGAMBOUE B.	7-BZV	NGOYA Guy Noël
37	28868 du 04-07-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 720,00m2	QUARTIER LIFOUA	POOL	MAKIESE Vasco
38	28861 du 04-07-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 720,00m2	QUARTIER LIFOUA	POOL	DIALUNGANA Espérance Daly
39	28860 du 04-07-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 527,00m2	QUARTIER MPOUILLOU GASTON	POOL	MAKIESE Vasco
40	28812 du 16-06-22	Sect P4, bloc 7 ; Pile 4 (ex.34) ; Sup : 390,00m2	34, RUE MOUNDZOMBO	4-BZV	SINDELAR née MACKOUBILY Véronique Chantal
41	28662 du 18-05-22	Sect P5, bloc 30 ; Pile 5bis (ex.7) ; Sup : 105,86m2	89, RUE OSSELE	4-BZV	BALLO BOUREIMA
42	27761 du 19-10-21	Sect P14, bloc 133 ; Pile 04 ; Sup : 384,91m2	7, RUE NKENI	6-BZV	Succession OLLANDZOBO MBONGO Etienne
43	28503 du 05-04-22	Sect P14, bloc 234 ; Pile 25 ; Sup : 175,51m2	54, RUE NKOMBO TSIKA (MIKALOU I)	5-BZV	GANCHARD Pépin Servais Tiburce
44	28502 du 05-04-22	Sect P14, bloc 234 ; Pile 26 ; Sup : 180,41m2	54BIS, RUE NKOMBO TSIKA (MIKALOU I)	5-BZV	NGANDOUNOU Basile
45	28837 du 23-06-22	Sect -, bloc 16 ; Piles 7, 8, 9 et 10 ; Sup : 1.600,00m2	QUARTIER LIFOUA	POOL	MALONGA Talitha Emma Sarah

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 22 août 2022
Le Chef de Bureau, Gilbert MBANDZA

ROYAUME LOANGO

Pour la valorisation des produits locaux

A l'initiative du cabinet SBV Consulting, l'esplanade du musée de Diosso, situé près de Pointe-Noire, a abrité le 21 août 2022 les festivités de la première édition de la mini-foire de production locale dénommée "Retour aux sources". C'était en présence de Jean-Baptiste Kionga-Diamonzo, secrétaire général du département du Kouilou, des sages et dignitaires de Bwali, des fils et filles du terroir venus nombreux à cette fête de la revalorisation du patrimoine culturel en perte de vitesse. On a aussi noté la présence d'Aimée Mambou Gnali, ancienne ministre de la Culture et des arts.

Après le rituel traditionnel de la bénédiction du lieu suivi de l'exécution de l'hymne du Royaume de Loango, Serge Bouiti Viaudo, directeur général du cabinet SBV Consulting, prenant la parole pour son mot de circonstance, a relevé les raisons de la journée: «Pourquoi sommes-nous rassemblés ici à Diosso, un village chargé d'histoire? C'est parce que la culture rassemble, elle est un vecteur de paix et de cohésion. Parce que la culture est un levier qui favorise la diversité et l'inclusion. Parce que la culture renforce le sentiment d'appartenance à une région, un terroir, un pays; elle renforce le patriotisme. C'est parce que la culture est un catalyseur puissant de transmission des valeurs, des rites et des traditions ancestrales. Merci au Gouvernement d'avoir intégré le projet de valorisation de la baie de Loango dans la récente révision budgétaire de 2022. Nous allons tous y contribuer parce que nous vivons dans un monde de plus en plus complexe, de

plus en plus incertain, de plus en plus vulnérable, avec les pandémies, les crises sanitaires. La culture nous aide à affronter, à faire face à ces moments difficiles, à faire preuve de résilience. Parce que la culture est



...pendant l'exposition

un catalyseur de développement durable et de vivre ensemble.» La cérémonie s'est poursuivie par des chants et déclamation



La visite des stands...

de poèmes en langue vili, suivis de la danse tchikoumbi. Puis, la centaine de participants a eu droit à la visite guidée des

stands ou sont exposés les produits locaux fabriqués par les artisans du Kouilou et la dégustation des mets de la contrée, sous l'animation du groupe Tshifumb. A noter que pour ne pas faire les choses à moitié, une tombola et une élection de Miss ont été organisées. Benjamin Makaya, un visiteur, n'a pas caché sa satisfaction: «Cette cérémonie me donne l'occasion de voir et de remanger les plats de mon enfance quand je venais en vacance au village chez mes grands-parents: le vin de palme, le hareng cuit aux charbons de bois, la brède à la mouambe, bref, la fête était belle.»

Equateur Denis NGUIMBI

ENFANCE

Didi Stone faite ambassadrice de l'UNICEF

Mannequin franco-congolaise, Didi Stone a été nommée, ambassadrice nationale de l'UNICEF en République Démocratique du Congo (RDC). Ce titre d'honneur permettra à la fille du célèbre musicien Koffi Olomidé de contribuer à faire évoluer la situation des enfants dans son pays et en Afrique en mettant un accent particulier sur les problèmes qui touchent les filles, notamment le mariage des enfants.



Didi Stone, pour la défense des droits des enfants

«En tant que fille du Congo, moi, Didi Stone, je ne peux rester insensible face aux mariages des enfants. Une injustice qui entraîne de graves conséquences sur la vie d'une fille, sur sa communauté et son pays tout entier. Je m'engage aux côtés de l'UNICEF à faire en sorte qu'aucune fille ne soit mariée avant l'âge de 18 ans», a-t-elle juré. Edouard Beigbeder, représentant de l'UNICEF en RD Congo s'est dit honoré de compter Didi Stone parmi les ambassadeurs pour défendre les droits des enfants: «La lutte contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, y compris le mariage des enfants est une priorité pour l'UNICEF. Je suis honoré d'accueillir Didi Stone en tant que nouvelle ambassadrice nationale, soutenant ainsi notre objectif de donner à chaque fille congolaise la possibilité de se construire un avenir meilleur», a-t-il assuré.



Donner à chaque fille congolaise la possibilité de se construire un avenir meilleur

«La nouvelle ambassadrice nationale Didi Stone assistera à la première américaine de "Vaillante", une mini-série de fiction sur le mariage des enfants en Afrique de l'ouest et du centre. La série raconte le passé douloureux d'une jeune femme dont le destin s'entremêle avec l'avenir incertain d'une jeune fille qui va bientôt se marier, et montre comment les jeunes, notamment les filles, peuvent faire partie de la solution s'ils ont le pouvoir d'agir. Elle montre également le rôle essentiel de l'éducation des filles pour retarder et finalement prévenir le mariage des enfants.»

L'UNICEF a appelé à une augmentation des investissements dans le système éducatif de la RD Congo afin que les filles soient au centre des stratégies nationales de développement.

Pendant des années, Didi Stone a soutenu des organisations à but non lucratif en RD Congo, en s'attachant notamment à offrir un espace sûr aux enfants orphelins. Avec ce titre d'honneur, elle rejoint Céline Banza, Fally Ipupa et Lokua Kanza dans la liste des ambassadeurs nationaux de l'UNICEF en RD Congo.

Alain-Patrick MASSAMBA

go Mboussa qui résume très bien votre question, en effet, il dit: «...cette anthologie est, à l'instar de la célèbre chanson de Jacques Loubelo "Congo", un plaidoyer pour un Congo fraternel et prospère.»

*Un dernier mot?

**Une publication à paraître "Guy Menga Chantre de la parole", une monographie sur Guy Menga pour le plaisir de tous les fans, critiques, journalistes et curieux qui adorent la littérature congolaise, en général, et l'œuvre de Guy Menga, en particulier. J'ai aimé écrire ce livre

pour attester que mes "Yayas", exilés ou pas, dans la création littéraire sont comme des raisins qui explosent au chaud soleil de l'été: inoubliables, inégalables, incontournables, magnifiques. Le flambeau doit continuer à émettre sa flamme pour une espérance toujours plus éclatante malgré les aspérités de la vie! Que le Congo chante et se réjouisse de sa création littéraire et artistique. Que le Congo la célèbre et la partage aux quatre coins de ses 342.000 kilomètres carrés et au reste du monde...

Propos recueillis par Aubin BANZOUZI

INTERVIEW

Marie-Léontine Tsibinda Bilombo rêve d'un Congo de paix et d'unité

La première écrivaine congolaise continue de parler et d'écrire pour son pays, comme dans cette interview qu'elle nous a accordée. Elle y exprime sa passion pour sa patrie et le sens de sa vocation de femme de lettres.

*Qu'est-ce qui fait votre actualité en ce moment?

congolaise?

**Mon actualité littéraire est un rêve devenu réalité qui se nomme "Le monde vert l'humain et la planète terre", une anthologie à plusieurs mains, publiée aux Éditions Berkiab à Montréal depuis le 8 août 2022. Cette anthologie met l'accent sur la nature. Des poètes, des novellistes, des essayistes, des conteurs ont raconté à leur manière, l'importance de bien gérer la planète terre pour le vivre-ensemble de paix et d'unité.

**Belle question! Je crois que c'est le poète Antonio Machado qui disait:

«Marcheur, il n'y a pas de chemin, Le chemin se crée en marchant...»

Mais nous, écrivains congolais, nous avons eu le bonheur de voir que Jean Malonga nous a défrichés et tracés un chemin avec son roman "Cœur d'Aryenne". Ce chemin tout tracé continue de brûler comme un feu de brousse ou de chanter comme un arc musical. Il n'est pas prêt à s'éteindre, il ne cesse de s'étendre telle une lave qui n'a pas besoin de décret pour exister. Elle descend de l'intelligence intérieure et s'engouffre dans les reins de l'océan comme un bateau ivre, larguant toutes ses voiles aux vents pour proclamer sa folie dans les mots et les maux. Vous avez entendu parler de "Poèmes de la mer", "Prière d'être enterré à Mandou", "Primitives", "L'affaire du silure", "Verre cassé", "La vie et demie", "Photo de groupe au bord du fleuve" et bien d'autres, n'est-ce pas?

*Pouvez-vous nous parler succinctement de vos différentes publications?

**Mes publications sont toujours poésie: c'est ce genre qui m'habite le plus profondément!

Tout grouille dans ma poésie: le soleil, le vent, la vie, la forêt, l'eau, l'homme, l'enfant, la femme, le monde. La nouvelle, le conte, le théâtre et le roman ont pris le train en marche. Aujourd'hui le Canada me donne l'opportunité de publier théâtre et roman, d'explorer le monde de l'écriture des bandes dessinées et des scénarios pour le cinéma.

*Vous êtes la pionnière des écrivaines congolaises, comment appréciez-vous la situation actuelle de la littérature

Écrire est une douce folie qui ne cesse de surprendre, qu'aucun insensé ne peut ni freiner ni suspendre. Elle voyage sur la crête des mots, indépendante, riche et prospère. Elle est intelligente, éclatante, portant ses gerbes



Marie Léontine Tsibinda Bilombo nationales et internationales. Ses distinctions. Présentant ses lettres de noblesse au monde. Comme disait Sony, les écrivains sont porteurs de liberté. Elle n'est plus confisquée comme dans La palabre stérile coloniale, mais elle devient Palabres-Poèmes pour L'Homme Adépendant qui veut sa dignité, ses droits, pas plus, pas moins. Et les écrivaines congolaises ont compris que le chemin a déjà été défriché, elles n'ont plus qu'à continuer à apporter leurs contributions. Et elles le font bien: leur anthologie de nouvelles "Sirène des sables" témoigne de leur complicité créative. J'aime l'audace des femmes: elles se lancent dans la saga et je citerai Aurore Costa et Danièle Binéka Lissouba pour cela. Elles écrivent des polars comme Marie-Françoise Ibovi. Elles vont à l'assaut du monde de l'édition, comme Virginie Mouanda. Comme Germaine Ololo ou Huguette Nganga Massanga; elles créent des

espaces de culture. Le monde de l'entrepreneuriat culturel et artistique n'a plus de secret pour elles. Qui l'eût cru!? Elles ne craignent plus de biner ou de sarcler tous les autres genres: roman, nouvelle, théâtre, poésie, conte, essai, critique et j'aime cette belle floraison sur le marché ivre du livre de leur part. C'est simplement génial.

*62 ans déjà que le Congo-Brazzaville est indépendant, pensez-vous que cette indépendance est chose acquise? Et quel est l'apport des écrivains et d'autres artistes pour que le Congo-Brazzaville demeure une nation unie et forte, attractive et rayonnante parmi les autres pays?

**Un pays, c'est comme un enfant que Dieu donne à chaque peuple. Le peuple l'aime, le nourrit, le chérit. En prendre soin est primordial. Il grandit au creux des joies et de la fournaise de la vie, dans toute sa complexité pour un avenir de liberté et de fierté, pas à pas, soutenu par le peuple à l'ouvrage. Il poursuit un idéal de paix et d'unité que les écrivains et autres artistes ont compris et soulignent dans leurs productions littéraires et artistiques. Il y a une anthologie de poésie qui le résume parfaitement "Congo rêve solidaire Ce que dit la vision des poètes", une anthologie publiée aux Éditions + par les poètes Jean-Blaise Bilombo Samba et Huppert Malanda. Je citerai le préfacier Boniface Mon-

A quand l'indépendance du Congo ?

Par Lecas Atondi - Monmondjo

La chose encore difficile à débrouiller chez nous est l'indépendance, tant moult événements engagés par Charles de Gaulle nous ont fourvoyés. Le dictionnaire Robert définit ce concept comme s'affranchir, donc en finir avec une situation d'esclavage et la colonisation en était une ; c'est l'état d'une personne qui subvient à ses besoins et ne dépend de personne. L'indépendance signifie souveraineté, se séparer de l'ancienne puissance, exerçant autorité sur un autre. Quand Charles de Gaulle parlait d'indépendance nationale pour la France, ce concept dense de sens n'avait rien avoir avec les accords signés par le Président Youlou et le secrétaire d'Etat français Jean Foyer le 15 août 1960. Ces accords reprenant les termes du discours du général de Gaulle le 24 août 1958 au stade Eboué, quand il définit la nature de la communauté franco-africaine.

La perpétuelle politique du bluff

On rappelle à satiété que la conférence dite de Brazzaville du 30 janvier au 8 février 1944 fut le point de départ de l'indépendance des colonies de l'empire français ; ce qui est complètement faux. A l'ouverture de la conférence, qui réunit les gouverneurs et fonctionnaires français, Charles de Gaulle déclara : « Il n'y aurait aucun progrès qui soit progressés si les hommes sur leur terre natale n'en profitaient pas moralement et matériellement, ne pouvaient s'élever peu à peu, jusqu'au moment où ils seraient capables de participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires, c'est le devoir de la France de faire de telle sorte qu'il en soit ainsi », belles phrases ! laissant entendre

autonomie des colonies. Mais, la conclusion de la conférence fut décevante sur l'avenir des colonies « Les fins de l'œuvre de civilisation accomplie par la France écartent toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'empire. La constitution éventuelle, même lointaine, de self government dans les colonies est à écarter ». On pensait voir récompensé l'engagement des Africains dans la Seconde guerre mondiale pour libérer la France, mais le gouverneur Latrille réagit cyniquement : « On n'avait ni contreparties financières, ni contreparties en marchandises à donner à ces populations, mais la contrainte ». Peu importe les diamants, l'or, le coton, le caoutchouc, les amendes d'huile de palme ou la mort des milliers de colonisés sur les champs de ba-



taille ! La triste réalité, c'est qu'on propage l'idée, même de nos jours, que cette conférence donna le signal à la décolonisation, ce fut plutôt Gaston Defferre en 1956 qui changea les choses et non pas Charles de Gaulle.

Que se passa-t-il en 1958 ?

Charles de Gaulle revenu aux affaires par des procédés putschistes vint à Brazzaville, et le 24 août 1958, au stade Eboué esquissa les grandes lignes de sa politique : l'introduction d'une nouvelle constitution et d'un nouveau statut des colonies. Dans son discours de Gaulle évoqua la communauté : « On mettrait tout ensemble : les ressources stratégiques, la formation des cadres, toute action devait être du ressort de la France, tout serait cédé à la France. Le

28 septembre 1958, les populations devaient répondre par OUI ou NON à la suite du référendum : la communauté ou l'indépendance, qui signifiait le choix pour la communauté, et NON ce serait l'indépendance ou la sécession. Les Congolais eurent peur de l'indépendance et votèrent à 99 % OUI. Les NON enregistrèrent 2181 voix contre 339.436 OUI, sauf le Gabon qui fit le meilleur score de NON en AEF 15.229. Léon Mba, Premier ministre réclamait un Etat autonome pour le Gabon fédéré à la France, la départementalisation. Cette option ne fut pas celle de Charles de Gaulle, le gouverneur San-Marco transmit le vœu de Léon Mba, un point c'est tout.

Que signifie la sécession ?

En Afrique deux zones de tempête s'embrasaient : l'Algérie et le Cameroun. En Algérie, la lutte armée était menée par le FNL depuis 1954 pour bouter les Français hors de leur pays. Au Cameroun, l'Union des populations du Cameroun (UPC), par le maquis, tenait la dragée haute à l'armée française. Cette dernière tua Ruben UM Nyobé dans la Sanaga maritime en octobre 1958, et décapita le mouvement révolutionnaire. Il est absurde de parler de pères de l'indépendance du Congo quand les trois leaders politiques Tchicaya, Opangault et Youlou menèrent campagne pour le OUI, donc refusèrent l'indépendance. Tout cela fait partie des men-

songes pour abuser la jeunesse. Seule une organisation politique de gauche, l'Union de la jeunesse congolaise (UJC) avec le syndicat CGTA avaient applaudi au stade Eboué quand de Gaulle évoqua l'indépendance. Même Lazare Matsocota, dirigeant de la FEANF au bar Faignond appela à voter NON, et fut déçu, les Congolais savaient que leurs compatriotes dans l'armée française se battaient en Algérie et au Cameroun contre les Algériens et les Camerounais.

Les 14 et 15 août 1960

Les accords signés avec la France concédaient l'exploitation des richesses congolaises à la seule France, comme la formation des militaires et l'acquisition des équipements et la monnaie. Dans la nuit du 14 au 15 août, à la cérémonie de retrait du drapeau français pour hisser à la place celui de la République du Congo, Youlou refusa qu'on retirât le drapeau français. « Il ne faut pas séparer la mère de son enfant ». Dans la nuit, les militaires français retirèrent le drapeau français pour laisser flotter le drapeau congolais. Léon Mba sur le perron de l'Élysée ne déclara-t-il pas sans sourcilier « tout Gabonais a deux patries, la France et la Gabon ». Pierre Guillaumat premier dirigeant de la société ELF confiait dans une interview dans le Nouvel Observateur en 1973 que « l'indépendance énergétique de la France était garantie par la disponibilité des ressources des mines dans

les colonies de l'ancien empire. C'était le projet de Charles de Gaulle ». Charles de Gaulle embraya les Etats africains, dont le Congo dans le néo-colonialisme. Les Congolais sont fiers d'être francophones tandis que les français se disent français. Les autorités congolaises ont accordé des avantages exorbitants à Air France qui réalise son grand trafic aérien au Congo et vend les billets les plus chers du monde (12 vols par semaine). Quelle indépendance avons-nous acquise? Celle de continuer à sauvegarder les intérêts français au détriment de ceux des Congolais? L'indépendance du Congo est encore à conquérir les devises qui nous parviennent de nos exportations sont gardées à la Banque de France qui nous fournit du FCFA, lequel ne nous permet même pas d'acheter une baguette de pain à Paris parce que le FCFA n'est pas une devise, c'est du papier « Pamba Pamba ». Nous avons fait confiance à Charles de Gaulle qui nous a roulés dans la farine avec la complicité de nos propres autorités nationales.

Quelle est cette indépendance octroyée en 1960 par le pouvoir gaullien ?

Le pays marche la tête dans un sac et des enfants éclairés avec tristesse assistent au spectacle des requins venus des mers pour le déchirer à belles dents. Nous sommes encore dépendants sous le régime néocolonial en vérité !

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE DOLISIE
NIARI-BOUENZA-LEKOUYOU

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

ANNONCE LEGALE N°95/2022/BCHPF.N.B.I

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une Procédure d'Immatriculation en vue de l'établissement des Titres Fonciers est en cours. Cette procédure concerne les Immeubles suivants :

N°	N° de réquisition	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIER	ARR./DPT	NIARI	REQUERANTS			
01	4554 du 07/07/2022	Pile : 09	Bloc : 30	Section : A	Superficie : 522,00m²	Qtier Grand - Marché Madingou - Poste	N°1 - Dolisie	Niari	MOUPINI BERI Joseph
02	4557 du 12/07/2022	Pile : 4	Bloc : /	Section : D	Superficie : 875,00m²	Qtier n°4 31 Juillet 1968	Circonscription foncière Madingou	Bouenza	BASSAKOUAHOU née DINANA Laure
03	4555 du 12/07/2022	Pile : 1	Bloc : /	Section : /	Superficie : 1100,00m²	Lissanga (CQ 28)	Circonscription Foncière Mouyondzi	Bouenza	BOUKOULOU BOUNGANBOUA M. et BOUKOULOU NKOUNA MOUNGOUNGA
04	4550 du 28/06/2022	Pile : 05	Bloc : 204	Section : L2	Superficie : 400,00m²	Qtier Lissanga (Mbounda)	N°2 - Dolisie	Niari	Mme DJEMBO Née MOUANDA Bernadette
05	4076 du 19/01/2021	Pile : 11	Bloc : 101	Section : L3	Superficie : 400,00m²	Qtier Passi - Ngolo	N°2 - Dolisie	Niari	KABAKO Christian Lambert
06	4496 du 21/04/2022	Pile : 10	Bloc : 33	Section : N1	Superficie : 400,00m²	97 rue Zanaga - Nkayi	N°1 - Dolisie	Niari	MANKOU Théophile Aubray
07	4566 du 25/07/2022	Pile : 90	Bloc : 119	Section : H	Superficie : 220,00m²	Qtier Lissanga	N°1 - Dolisie	Bouenza	BIHOUSSOU Antoinette
08	4403 du 06/01/2022	Pile : 528	Bloc : 74	Section : M	Superficie : 400,00m²	Station Fruitière - Loudima	N°2 - Dolisie	Niari	MITSIPA Adolphe
09	4389 du 23/12/2021	Pile : Reserve de l'Etat	Bloc : /	Section : A	Superficie : 875ha53a48ca	Qtier GAIA	Circonscription Foncière Loudima	Bouenza	ETAT CONGOLAIS
10	0940 du 10/12/2010	Pile : 08	Bloc : 15	Section : B	Superficie : 398,25m²	Poste Loulendo Albert	N°1 - Dolisie	Niari	Mme LOUSSAKA Henriette
11	4225 du 14/07/2021	Pile : 15	Bloc : 13	Section : G	Superficie : 34,10m²	Projet de Const. D.T. Mad n°3	N°1 Mouana-Nto	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
12	4236 du 14/07/2021	Pile : 1	Bloc : 83	Section : C	Superficie : 4749,65m²	Projet de Const. D.T. Mad n°2	District de Madingou	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
13	4234 du 14/07/2021	Pile : 1	Bloc : 82	Section : C	Superficie : 5000,00m²	Projet de Const. D.T. Mad n°1	District de Madingou	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
14	4233 du 14/07/2021	Pile : 1	Bloc : 81	Section : C	Superficie : 10000,00m²	Logement trois (3) ménages	District de Madingou	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
15	4221 du 14/07/2021	Pile : 8	Bloc : 187	Section : F	Superficie : 364,5m²	Poste SOUKA	N°1 Mouana - Nto - Nkayi	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
16	4229 du 14/07/2021	Pile : 222bis	Bloc : 26	Section : B	Superficie : 199,86m²	Poste PEPa	N°2 Soulouka - Nkayi	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
17	4231 du 14/07/2021	Pile : 7	Bloc : 23	Section : M	Superficie : 494,37m²	Projet de Const. A. Mboukoudou	District de Madingou	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
18	4230 du 14/07/2021	Pile : /	Bloc : /	Section : F	Superficie : 897,63m²	Poste MBERI Béni Régis	District de Madingou	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
19	4228 du 14/07/2021	Pile : 7	Bloc : 209	Section : B	Superficie : 264,20m²	Poste le Maire	N°2 Soulouka - Nkayi	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
20	4227 du 14/07/2021	Pile : 15	Bloc : 46	Section : H	Superficie : 157,10m²	Poste KIVIDI	N°2 Soulouka - Nkayi	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
21	4226 du 14/07/2021	Pile : 10	Bloc : 4	Section : D	Superficie : 277,95m²	Point Vente quartier capable	N°2 Soulouka - Nkayi	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
22	4224 du 14/07/2021	Pile : 8	Bloc : 145	Section : L	Superficie : 341,51m²	Projet de Const. Ag. Co. Mouyondzi	N°1 Mouana - Nto - Nkayi	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
23	4252 du 14/07/2021	Pile : /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 496,00m²	Poste District de Mouyondzi	Communauté urbaine - Mouyondzi	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
24	4253 du 14/07/2021	Pile : /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 310,69m²	Poste Hôpital de Mouyondzi	Communauté urbaine - Mouyondzi	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
25	4254 du 14/07/2021	Pile : /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 57,75m²	Poste 31 Juillet	Communauté urbaine - Loutété	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
26	4239 du 14/07/2021	Pile : /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 135,78m²	Poste OCH	Communauté urbaine - Loutété	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
27	4238 du 14/07/2021	Pile : /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 34,87m²	Agence Commerce de Loutété	Communauté urbaine - Loutété	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
28	4237 du 14/07/2021	Pile : /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 265,46m²	Point de vente Mabombo	Communauté urbaine - Loutété	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
29	4235 du 14/07/2021	Pile : 11	Bloc : 65	Section : E	Superficie : 383,24m²	Poste Kipambou - Village	N°2 Soulouka - Nkayi	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
30	4232 du 14/07/2021	Pile : /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 149,95m²	Poste OPOMBO	District de Madingou	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
31	4218 du 14/07/2021	Pile : /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 707,97m²	Poste marché	Communauté urbaine - Loudima	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
32	4217 du 14/07/2021	Pile : 13	Bloc : 2	Section : B	Superficie : 36,12m²	Logement de l'Assis. Tech. Chinoise Siège de la D. Exp. Bouenza - Lékoumou	Communauté urbaine - Loudima	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
33	4241 du 14/07/2021	Pile : /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 5 027,60m²	Projet C.S. D. Exp. Bouenza - Lékoumou	Communauté urbaine - Bouansa	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
34	4247 du 14/07/2021	Pile : /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 24 897,40m²	Projet C.S. D. Exp. Bouenza - Lékoumou	Communauté urbaine - Bouansa	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
35	4250 du 14/07/2021	Pile : /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 4 998,00m²	Projet C.S. D. Exp. Bouenza - Lékoumou	Communauté urbaine - Bouansa	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
36	4249 du 14/07/2021	Pile : /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 4 998,00m²	n°1 Logement sous-station - Bouenza 2	Communauté urbaine - Bouansa	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
37	4245 du 14/07/2021	Pile : /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 1 253,52m²	Cité 4 Logements	Communauté urbaine - Bouansa	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
38	4244 du 14/07/2021	Pile : /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 10 663,47m²	Centrale Thermique de Sibiti	Communauté urbaine - Bouansa	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
39	4258 du 14/07/2021	Pile : /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 9 924,40m²	Ville de Sibiti	Ville de Sibiti	Lékoumou	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
40	4256 du 14/07/2021	Pile : /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 2 552,19m²	Agence commerciale de Sibiti	Ville de Sibiti	Lékoumou	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
41	4257 du 14/07/2021	Pile : 1	Bloc : 9	Section : A1	Superficie : 2 547,47m²	Logement du Chef d'Agence	Ville de Sibiti	Lékoumou	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
42	4242 du 14/07/2021	Pile : /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 2 875,98m²	Cité 2 Logements	Communauté urbaine - Bouansa	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
43	4223 du 14/07/2021	Pile : 21	Bloc : 58	Section : L	Superficie : 36,00m²	Poste Camp Militaire	N°1 Mouana - Nto - Nkayi	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
44	4216 du 14/07/2021	Pile : 5	Bloc : 2	Section : B	Superficie : 338,75m²	Projet de Const. Ag. Co. Loudima Gare	Communauté urbaine - Loudima	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
45	4220 du 14/07/2021	Pile : 1	Bloc : 108	Section : I	Superficie : 1 393,41m²	Logement Chef d'Agence de Nkayi	N°1 Mouana - Nto - Nkayi	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
46	4219 du 14/07/2021	Pile : 2	Bloc : 108	Section : I	Superficie : 4311,55m²	Agence Commerciale de Nkayi	N°1 Mouana - Nto - Nkayi	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
47	4255 du 14/07/2021	Pile : /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 32 451,55m²	Cité -Ileurs de E²C/ barrage moukoukoulou	District de Mouyondzi	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
48	4260 du 14/07/2021	Pile : /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 2 548,91m²	C. Ther.log. Chef de C. E²C Komono	Communauté urbaine - Komono	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
49	4261 du 14/07/2021	Pile : /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 2 531,95m²	C. Ther.log. Chef de C. E²C Mayéyé	Communauté urbaine - Komono	Lékoumou	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
50	4259 du 14/07/2021	Pile : /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 2 525,05m²	C. Ther.log. Chef de C. E²C Bambama	District de Mayéyé	Lékoumou	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
51	4248 du 14/07/2021	Pile : /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 349,82m²	Poste MUTELEC	District de Bambama	Lékoumou	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
52	4246 du 14/07/2021	Pile : 311	Bloc : 26	Section : A	Superficie : 532,35m²	Poste Maman MILONGO	Communauté urbaine - Bouansa	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
53	4243 du 14/07/2021	Pile : zone rural	Bloc : /	Section : /	Superficie : 368,22m²	Logement sous-station de Mabombo	Communauté urbaine - Bouansa	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
54	4240 du 14/07/2021	Pile : /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 6 795,50m²	Logements sous - station - Loutété	Communauté urbaine - Loutété	Bouenza	Energie Electrique du Congo (E²C S.A)
55	4425 du 18/01/2022	Pile : 10	Bloc : 65	Sect. : A1 bis	Superficie : 500,00m²	Cité Emerald	Sous - Préfecture de Louvakou	Niari	MVOUÉZOLO Lézin Benjamin
56	4570 du 27/07/2022	Piles : 1 et 2	Bloc : S6	Section : B	Superficie : 1000,00m²	Quartier Capable	Circonscription Foncière - Madingou	Madingou	KIDIMA née BISSILA Julienne

Au delà de deux (02) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera recevable (Art, 26 de la loi 17/2000 portant régime de la Propriété Foncière).

Pour Insertion Légale.
Paternel Dimitri ELAPIE, Inspecteur des Impôts

Dolisie, le 18 Août 2022

ESCRIME

Aigle Royal porté sur les fonts baptismaux à Pointe-Noire

L'escrime est un sport de combat. Il s'agit de l'art de toucher un adversaire avec la pointe ou le tranchant d'une arme blanche sur les parties valables sans être touché. On utilise trois types d'armes: l'épée, le sabre et le fleuret. Pour la pratique et la promotion de ce sport peu connu des Congolais, le club Aigle Royal, que dirige Imene Bzeouich, vient de voir le jour à Pointe-Noire, la capitale économique congolaise. Sa sortie officielle a eu lieu le dimanche 21 août dernier, à la Côte mondaine. C'était en présence de Joseph Dinga Biangou, directeur départemental des Sports et de l'éducation physique, qui avait à ses côtés les présidents des ligues de karaté style shoto-kan, de full contact, de taekwondo, de judo, de la boxe des pharaons et de nombreux amoureux des arts martiaux. La présidente Imene Bzeouich, après avoir remercié les autorités locales, a circonscrit le contexte de l'événement. «L'événement qui nous réunit ce jour vise à faire connaître et promouvoir l'escrime au grand public. C'est un sport qu'on désire bien qu'il sera vraiment installé et pratiqué à Pointe-Noire. Je souhaite bien que je serai à la hauteur, et vous promets de faire tout de mon mieux pour réussir à promouvoir ce sport dans cette ville».

Pour sa part, Joseph Dinga Biangou, très satisfait de cette initiative, a déclaré: «Je salue, de tout mon cœur, les efforts des organisateurs qui ont ren-



Les escrimeurs d'Aigle Royal

du possible l'effectivité de ce double événement sportif qui n'est autre que la présentation et la démonstration de façon officielle de l'escrime dans le département de Pointe-Noire, couplées à la sortie officielle du club d'escrime Aigle Royal. L'escrime est une discipline qui fait partie de la famille des sports de combat, mais avec une certaine spécificité, celle consistant à utiliser l'arme blanche appelée épée ou encore sabre». Il a demandé à la présidente de faciliter et favoriser les jeunes à la pratique de l'escrime qui développe les valeurs cachées de citoyenneté. Joseph Dinga Biangou a souhaité bon vent à la pratique de l'escrime dans le département de Pointe-Noire. Etienne Safou, un spectateur, n'a pas caché son émotion: «Je suis vraiment ému. Contrairement aux autres arts de combat, l'escrime développe la maîtrise de soi. Tenez! On marque le point en touchant l'adversaire sur la partie

valable, sans réellement le toucher. Ça c'est formidable, je vais, dès à présent, m'inscrire au Club Aigle Royal.» Pour la petite histoire, c'est en 1906 qu'à été créée, en France l'escrime. Cette discipline sportive est arrivée au Congo en 2003. Et c'est en 2004 que le pays a participé, pour la première fois, au championnat d'Afrique d'escrime qui a eu lieu en Tunisie. Aujourd'hui, la Fédération congolaise d'escrime compte plus de cent pratiquants.

A signaler qu'en lever de rideaux, le public a assisté à la démonstration des techniques de combat de taekwondo, de judo, de boxe des pharaons, des shiwari (épreuve de casse) et des katas supérieurs du karaté shoto-kan. C'était un véritable régal pour les yeux des spectateurs qui n'ont pas boudé leur plaisir.

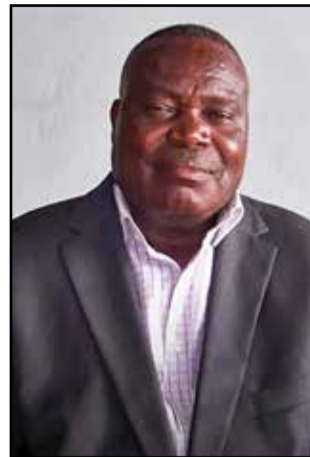
Equateur
Denis NGUIMBI

TEMOIGNAGE

Azad Doko, le sportif!

Notre collègue Pascal Azad Doko est retourné dans la maison du Père. C'est un vide gros comme ça qu'il laisse dans la salle de rédaction. Où, excepté le journalisme, un autre culte nous réunissait: le ballon rond! Dont nous suivions avec passion les événements, les résultats et les péripéties.

Azad était un enragé du sport, du football particulièrement. Chaque début de semaine, s'il ne rappelait pas certains résultats du week-end, il s'informait et les commentait ensuite. Personnellement, je m'en réjouissais. Ses premiers papiers dans les colonnes de notre journal dans les années 90, comme collaborateur extérieur, avaient d'ailleurs trait au sport. Et ce n'est pas un hasard. Enfant, Azad fut footballeur en herbe...comme tous les gosses de son âge. Il a fini par servir le football en tant que joueur de l'AS Mbako "Le serpent noir



Pascal Azad Doko

de Talangai", dans les années 70 et 80, en compagnie des Mbanza Yengo, Miakomama, Ndobet, Pobila, Moukouri, Nkombo, Ondzié, etc. Son poste: arrière droit. Il marquait son adversaire à la culotte. Mais, il avait souvent maille à partir avec celui-ci. On le vit un après-midi échapper à un carton rouge écarlate lors du match AS Mbako-AS Chemi-

nots, après avoir usé d'expédients pour tenter d'arrêter un certain Bakékolo "Kwakara". Comme nous lui en demandions la raison, Azad nous raconta toute l'histoire: «L'arbitre étant du même coin que moi, j'ai dû mon salut en lui présentant des excuses en "patois", presque m'agenouillant. Ce dernier avait changé le carton rouge qu'il s'appropriait à me brandir par un carton jaune». Des histoires comme ça, Azad nous en a raconté des tas et des tas, car il était un comique à ses heures. Azad est devenu ensuite chaud supporter de l'équipe qui a bercé son enfance au point de perdre un jour le chemin de retour au domicile familial en sortant du vieux Stade Eboué: Patronage Sainte-Anne. Il avait à ce sujet un regret: son équipe tombée trop bas dans la hiérarchie. Oui, Patronage Sainte-Anne végète. Et cela l'a toujours torturé. Personnellement, sa disparition me laisse sans voix. Elle est précoce.

Adieu, confrère et frère Azad!

Guy-Saturnin
MAHOUNGOU

BASKET-BALL

La FECOKET (Fédération congolaise de basket-ball) a mis fin, le week-end dernier à Brazzaville, à la saison 2021-2022 par les finales des championnats nationaux ouverts le 22 août au Gymnase Maxime Matsima du Centre sportif et universitaire de Makélékélé. Les titres ont été remportés respectivement par Avenir du rail en cadets et juniors hommes, Brazza Basket en seniors dames et Inter Club en seniors hommes. Nous y reviendrons dans notre prochaine parution.

VOLLEYBALL

Les équipes de DGSP seniors hommes et dames ont remporté les finales des championnats nationaux 2022. En dames, DGSP a défait Kinda-Odzo par 3 sets à 0. C'est le même score que les hommes de DGSP ont infligé à leurs homologues de Kinda-Odzo.

CINQUIÈME FORUM DE COOPÉRATION DES MÉDIAS SINO-AFRICAINS

Des résultats fructueux pour un avenir radieux

Le 25 août, le 5^e Forum sur la Coopération des médias sino-africains s'est tenu à Beijing. Le Forum a été coorganisé par l'Administration nationale de la Radio et de la Télévision de Chine, le Gouvernement municipal de Beijing et l'Union africaine de Radiodiffusion. Plus de 240 représentants de départements gouvernementaux, d'organisations de médias à grande audience, d'entreprises audiovisuelles, d'ambassades en Chine, de la Commission de l'Union africaine et de l'Union africaine de Radiodiffusion, venus de Chine et de 42 pays africains, y ont participé en ligne et en présentiel.

Le président chinois Xi Jinping et Macky Sall, co-Président africain du FOCAC, ont envoyé des lettres de félicitations au Forum. Dans lesquelles ils ont fait l'éloge du rôle important de ce forum dans la promotion du dialogue et de la coopération entre les médias chinois et africains. Elles ont témoigné pleinement la grande importance que les dirigeants sino-africains attachent à la coopération sino-africaine dans la nouvelle ère et leurs attentes en matière d'approfondissement de la coopération médiatique, ce qui a donné un fort élan au développement du partenariat stratégique global sino-africain. Portant sur le thème «Nouvelle vision, nouveau développement, nouvelle coopération», 16 représentants d'autorités gouvernementales sino-africaines, d'organisations de médias et d'entreprises audiovisuelles, ainsi que des ambassadeurs étranger en Chine, ont échangé sur les politiques en matière de développement audiovisuel, la coopération et l'innovation en matière de contenu, la valorisation de haute technologie

et l'intégration numérique. La Déclaration conjointe du 5^{ème} Forum sur la coopération des médias sino-africains a été adoptée. Cette déclaration a revu et résumé les réalisations positives de la coopération sino-africaine dans le domaine des médias au cours des dix dernières années, et a établi des perspectives et des plans pour le développement des médias sino-africain dans le futur, en mettant en avant cinq initiatives, notamment l'approfondissement de la coopération et des échanges, le soutien au développement mondial, le récit des bonnes histoires d'amitié sino-africaine, la promotion du développement des médias numériques et le renforcement des échanges de jeunes. En ce qui concerne la République du Congo, le ministre de la communication et des médias, porte-parole du Gouvernement, Thierry Lézin Mougalla a indiqué qu'un nombre important de réalisations figurent en bonne place dans les annales de la coopération sino-congolaise. Dans le secteur de la communication et des médias, les premiers fruits de cette coopération sont



Thierry Lézin Mougalla prononçant son discours

palpables depuis 1967. Entre autres, l'émetteur radio en ondes courtes du réseau de télédiffusion du Congo au centre émetteur du Djoué. A cela s'ajoutent: les travaux d'installation d'un nouvel émetteur acquis grâce au partenariat avec la Chine. La mise en service de ce nouvel émetteur qui remplacera les deux premiers devenus obsolètes est prévue pour fin août 2022.

Grâce à cette coopération, les programmes de Radio Chine Internationale sont diffusés au Congo, ainsi que ceux de la télévision centrale de Chine (CCTV), depuis septembre 2009. « Ces deux médias qui couvrent désormais notre espace médiatique national offrent aux populations congolaises la possibilité de faire la balance et le recouplement de l'information, pour distinguer le vrai du faux, et sortir ainsi du narratif longtemps imposé par

certain médias dits de grande démocratie, aux pays du sud », a fait savoir le ministre Mougalla. Il convient également d'évoquer l'implantation réussie de la société de télédistribution STARTIMES au Congo, grâce à une diversité de programmes englobant des contenus africains et congolais, avec des abonnements accessibles à tous les ménages congolais. Cette année marque le 10^e anniversaire du forum. En passant en revue les 10 dernières années de coopération médiatique entre la Chine et l'Afrique, les deux parties ont noté des résultats fructueux et ont projeté de nouvelles balises, pour un développement mutuel et harmonieux de l'espace médiatique. Il s'agit, entre autres, de la mise en place par les autorités médiatiques sino-africaines d'un mécanisme efficace de communication pour



Pendant le Forum à Beijing

améliorer la compréhension mutuelle des politiques et des idées. Les médias des deux parties ont activement coopéré dans le domaine des coproductions d'informations et de programmes... Pour les participants à ce 5^e forum, la diffusion des œuvres audiovisuelles traduites en langues locales a appelé la résonance émotionnelle chez les peuples chinois et africains, jetant ainsi les ponts entre les cœurs et les esprits des uns et des autres. A cela il faut ajouter que la mise en œuvre des projets d'accès à la télévision par satellite dans 10000 villages africains et la transition numérique ont joué un rôle actif dans le développement des médias africains, bénéficiant aux spectateurs locaux en Afrique. Tels sont les efforts consentis par les deux partenaires en 10 ans. Par ailleurs, aux fins d'aboutir à une nouvelle donne de la coo-

opération médiatique sino-africaine, les participants au 5^e forum ont convenu de: multiplier le dialogue et les échanges, renforcer la coopération dans la communication internationale, explorer les concepts de communication et les systèmes de gestion qui correspondent au développement économique, social et culturel de la Chine et de l'Afrique; promouvoir, à travers les médias, le concept de développement durable pour contribuer à la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement équilibré; promouvoir l'innovation en matière de contenu; approfondir la coopération technique et promouvoir le développement des médias numériques; enfin, promouvoir la coopération en matière de formation des talents et renforcer les échanges entre professionnels des médias.

FOOTBALL/ ELIMINATOIRES CHAN 2023

Des soucis pour le Congo, des solutions aussi

La double confrontation RCA-Congo a mal commencé pour les Diabes-Rouges A' du Congo. Dimanche 28 août 2022 au Stade Président Alphonse Massamba-Débat, ils ont concédé une défaite face à des Centrafricains déterminés à se hisser au diapason des pays ayant déjà participé à la phase finale du CHAN. Heureusement, le match retour aura lieu sur la même pelouse et, d'après le coach Elie Ngoya, des solutions existent pour remettre le navire à flots. Les Diabes-Rouges se sont inclinés (1-2) contre la RCA qui les recevait à Brazzaville et non à Bangui (le stade de la capitale centrafricaine n'étant pas homologué par la CAF), en match aller du deuxième et dernier tour des qualifications pour le CHAN 2023. Dos au mur, ils sont contraints de s'imposer dimanche prochain sur la même pelouse pour ne pas rester sur le carreau. Menés 0-1 au bout de seulement onze minutes de jeu, les Diabes-Rouges ont pris un second but à la 33^e minute, avant de réduire l'écart sur un penalty qualifié de généreux par le coach



Ceux qui ont été vaincus par les Fauves du Bas-Oubangui

français Raoul Savoy des Fauves du Bas-Oubangui. Un penalty transformé en but par Georges Kader Bidimbou (43e). Un petit but qui sera très utile au match retour ce dimanche 4 septembre, toujours à Massamba-Débat. Mais cette défaite traduit les difficultés des Diabes-Rouges... Ils ont balbutié leur football dans les trente premières minutes de jeu, se montrant maladroitement techniquement. Le milieu de terrain peinait à prendre le jeu à son compte. Face à des Centrafricains qui menaient au score, accrocheurs et bien repliés en défense, les Diabes-Rouges ne parvenaient pas à proposer des mouvements collectifs de qualité, ni à trouver

de solutions tactiques. Les mauvais choix se multipliaient à l'image du jeu latéral ou de passes faciles, ratées ou jouées en retrait sans prise de risque. Cela étant, les Diabes-Rouges seraient-ils de virtuels éliminés du CHAN 2023? Non, la qualification est possible, à condition d'y croire. Le staff technique et les joueurs ont eu une semaine pour se remettre en question, prendre conscience des erreurs du match aller. Cela réside en la capacité du staff technique d'en faire une lecture conséquente. Il y aura forcément du changement, ce dimanche pour le match décisif. En conférence de presse d'après-match, le coach Elie Ngoya n'a pas

fait mystère sur ses envies tout en martelant être serein. Parmi les remplaçants, il y aurait des joueurs qui offrent des solutions fiables. Les Diabes-Rouges sont condamnés à se donner les moyens de leur ambition. Le vainqueur de leur double confrontation sera en Algérie. Le public, inquiet, attend ce moment.

Jean ZENGABIO

RCA bat Congo (2-1). Buts : Trésor Kolopité (11e) et... pour la RCA ; Georges Kader Bidimbou (43e sur penalty).

RCA : Cedrick Zouangba ; Saint Cyr Ngam Ngam, Nicodème Niamaté, Stéphane Ndobé, Flory Yangao ; Thibaut Ban, Trésor Toroipité, Isaac Ngoma (puis Max Gomesse) ; Donald Guesset, Delphin Mokonou (puis Mustapha Djimet, puis Landry Pelembi, 89e), Angelo Galabazi. Entr. : Raoul Savoy.

CONGO : Pavhel Ndzila ; Farnese Mapembé (puis Faria Ondongo), Julfin Ondongo, Junior Gouari, Hernest Briyock Malonga ; Harvy Ossété, Saint Dorcas Akanapio (puis Deo Gracias Bassinga), Hardy Binguila (puis Japhet Eloi Mankou, 46e), Prince Obongo ; Georges Kader Bidimbou, Exaucé Nzaou (puis Boris Sikoula). Entr. : Jean Elie Ngoya Obackas.

FORMATION

Jean-Daniel Missama : «Nous sommes sortis outillés»

Brazzaville a abrité, du 25 au 30 juillet dernier, un séminaire de formation à l'intention de 40 journalistes sportifs venus de Pointe-Noire, Dolisie et de la ville hôte, pour renforcer leurs capacités dans le traitement des informations sportives. Dans l'interview qu'il nous a accordée, Daniel Missama, journaliste sportif à la Radio du Centenaire de Pointe-Noire, parle du bi-

en-fondé de cette rencontre.

*Qu'est ce qui a motivé la FECO-FOOT à organiser cette activité ?

**Je tiens d'abord à vous rappeler que depuis un certain temps, le président de la Fédération congolaise de football, Jean-Guy Blaise Mayolas, a pensé que les journalistes sportifs sont ses partenaires les plus immédiats de tous les jours. Du coup, pour les sortir des vieux clichés, il fallait les amener à une formation pour améliorer leurs compétences et capacités dans la production et le traitement des informations sportives au quotidien.

*Peut-on connaître les thématiques développées au cours de ce séminaire ?

**Il y a eu huit thèmes, au total, qui ont été développés au cours de ce séminaire par Charles Mbuya, journaliste, reporter à Canal+ international. D'anciens journalistes comme Georges Eboué et Louis Ngami nous ont aussi apporté leurs expériences. Pour parler franc, nous sommes sortis de-là très outillés.

*Beaucoup de vos confrères sportifs étaient absents. Maintenant que vous êtes de retour, allez-vous organiser un séminaire de restitution à leur endroit ?

**Il est vrai qu'on ne pouvait pas amener tous les journalistes sportifs de Pointe-Noire à Brazzaville. Maintenant que nous sommes de retour, nous allons voir avec les autres confrères qui ont pris part à ce séminaire, comment organiser un séminaire de restitution à leur intention, afin qu'ils puissent, eux aussi, s'imprégner de ces nouvelles connaissances pour en faire désormais usage.

*Avez-vous un souhait à émettre à l'endroit des responsables de la FECO-FOOT pour l'avenir ?

*Nous remercions vivement les responsables de la FECOFOOT pour cette initiative. Nous souhaitons que cela puisse se pérenniser dans le temps et dans l'espace, afin que nous puissions toujours être à la Une sur les innovations qui interviennent au niveau de la FIFA. Nous disons, franchement, que ce qu'ils ont fait est une première pour les journalistes sportifs congolais.



Daniel Missama

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI

ENTREPREUNARIAT

L'accompagnement de la deuxième cohorte d'entrepreneurs de TotalEnergies Startup Center a été lancé à Pointe-Noire

La société TotalEnergies au Congo a accueilli sa deuxième cohorte de porteurs de projet, à travers une journée d'intégration, le mardi 23 août dernier au centre de formation du KM4 Ouest, à Pointe-Noire. Ces entrepreneurs ont été choisis pour leurs solutions innovantes qui vont répondre aux besoins de la société congolaise. Afin d'officialiser le début de leur accompagnement par l'incubateur TSC, une signature de conventions d'incubation entre les porteurs de projet et Nicolas Wawresky, directeur général de TotalEnergies EP Congo et également président de l'association TotalEnergies Startup Center, a eu lieu à l'issue de cette journée.

Le lancement de l'accompagnement de la nouvelle cohorte, prévu pour un an, traduit l'engagement de TotalEnergies au Congo à soutenir l'entrepreneuriat et surtout l'insertion des jeunes dans le tissu économique et social. La société pétrolière est convaincue que ces jeunes peuvent jouer un rôle dans le développement du pays.

Cette deuxième cohorte, constituée de 7 projets, soit une vingtaine de porteurs de projets congolais a développé des thématiques essentielles telles que l'agroalimentaire, les solutions numériques ou l'accès à l'énergie en accord avec les recommandations du gouvernement congolais en termes de

développement.

Pour cela, TotalEnergies Startup Center contribue à leur donner les moyens de réaliser leurs projets à travers un accompagnement personnalisé adapté à leur projet composé de formations,



coachings, mise en réseau, compagnonnage et mécénat de compétences.

Afin de bien mener cette mission, l'incubateur alliera plusieurs acteurs et professionnels de l'écosystème entrepreneurial congolais. Notamment la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de

Pointe-Noire, le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (FIGA) et le ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel. Prenant la parole, Nicolas Wawresky, directeur général

de TotalEnergies EP Congo, a rappelé que la formation et l'insertion des jeunes pour TotalEnergies sont un axe prioritaire de leur engagement social.

«Nous croyons aux jeunes talents et nous considérons que les jeunes sont à la fois l'avenir des territoires et la clé de leur vitalité. Le TotalEner-



Le DG de TotalEnergies (à g.) pendant la signature du contrat avec un lauréat



Les lauréats du concours

gies Startup Center propose ainsi un espace collaboratif offrant un accompagnement

personnalisé aux porteurs de projets, de l'idéation jusqu'à la recherche de finance-

ment. J'ai également pu remarquer que plusieurs projets étaient en lien avec le secteur agricole et agroalimentaire, axe fort mis à nouveau en avant par le Président, à l'occasion de son intervention de la fête nationale. Je vous souhaite beaucoup de succès pour la suite et je suis convaincu que vous saurez relever les nombreux défis de l'entrepreneuriat», a exprimé le directeur général de TotalEnergies EP Congo.

Après un discours d'assurance, la signature des conventions d'incubation a été réalisée entre le directeur général de TotalEnergies EP Congo et les porteurs des projets.

Pour Destin Satchila, porteur du projet «Tous Agriculteurs chez-soi», ça a été une joie. Il s'est dit reconnaissant pour avoir été choisi par TotalEnergies Startup Center. L'objectif maintenant, c'est d'aller à la maturation, jusqu'à la fin de ce projet d'agriculture visant à installer des potagers dans les ménages, les entretenir et en assurer une bonne productivité.